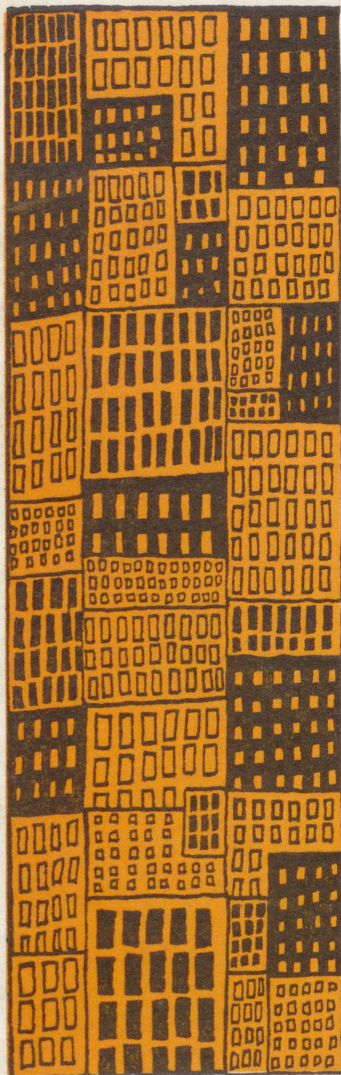
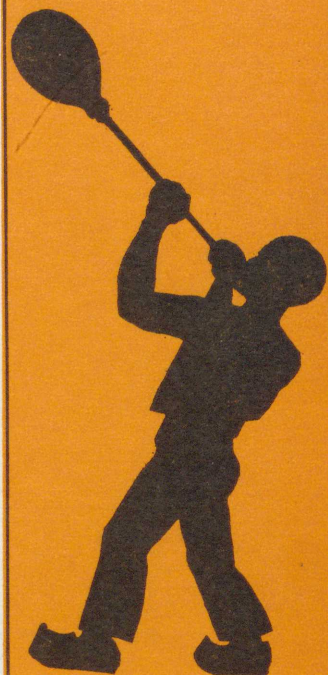




Luttes urbaines
et lutte politique

Le dossier
du
Val-Saint-Lambert



CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 13 (32)

6^{me} année - Mars 1975 - 50 F

Sommaire

Robert Dussart	
Le droit au travail	p. 1
Pierre Joye	
Le dossier du Val-Saint-Lambert	p. 4
Table ronde	
Luttes urbaines et lutte politique	p. 15
Brève bibliographie sur l'urbanisme	p. 34
G. De Carlo	
Le désordre aliénant de nos villes	p. 35
Jacques Aron	
La crise de l'enseignement de l'architecture	p. 39
L'architecture belge en quelques livres	p. 44
Livres	p. 46

Un dessin de Marcelle Lavachery

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers.
Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau
Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels
Claude Renard, Jean-Paul Vankeerberghen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Deux-tiers des abonnés à la revue nous ont renouvelé leur confiance, souscrivant un abonnement pour l'année 1975. Nous les en remercions chaleureusement !

A ceux qui, sans doute par distraction, ne l'ont pas encore fait, nous demandons de bien vouloir s'acquitter sans tarder du **virement de 400 F**, qui leur assure le service des dix livraisons de Cahiers marxistes pour 1975.

Pour rappel, les « moins de 25 ans » ont droit à un tarif de faveur : 200 F au lieu de 400 F. Et les mécènes peuvent hardiment — certains l'ont déjà fait, et notre gratitude leur est acquise — nous verser 1.000, 2.000 ou même 5.000 F !

Le numéro de compte chèques postaux à retenir, c'est le 00-0188745-80 de la Fondation Joseph Jacquemotte, 18-20, avenue de Stalingrad, à 1000 Bruxelles.

Le droit au travail

La rapide montée du chômage complet constitue pour les travailleurs de notre pays une très grave préoccupation. Le sondage de l'INSOC n'a fait que confirmer ce que chacun sent et vérifie chaque jour : l'inquiétude naguère confinée à certaines régions s'est généralisée.

Dans toute la Wallonie — mais pas seulement en Wallonie — des actions d'envergure ont été déclenchées contre les fermetures d'entreprises, et désormais *Glaverbel* et *Val-Saint-Lambert* ont valeur de symbole.

Les menaces ou les agressions contre l'emploi ne datent évidemment pas d'aujourd'hui. Sans remonter à l'entre-deux-guerres, il me paraît nécessaire de rappeler que de longues et difficiles batailles ouvrières menées depuis les années cinquante contre les fermetures et les licenciements ont livré quelques résultats non négligeables sur le plan de ce qu'il est convenu d'appeler la sécurité d'existence. C'est ainsi, par exemple, que grâce à ces luttes, dans un certain nombre d'entreprises métallurgiques les travailleurs perçoivent 90 % de leur salaire en cas de chômage partiel. Si dans ces cas, l'effet *financier* du chômage partiel est amorti, cela n'a cependant rien à voir avec le droit au travail. Or ce qui est grave c'est la non-embauche de nouveaux travailleurs, c'est la perte massives d'emplois au niveau des sous-régions ou même au niveau de la Wallonie. A cet égard, le mouvement ouvrier n'a enregistré que des succès très limités et le pouvoir patronal reste pratiquement intouché.

Depuis le début de 1975, la lutte contre les licenciements et le chômage a pris des formes spectaculaires, témoignant de la résolution ouvrière à tenir tête au patronat. Les occupations d'usines

se sont multipliées. Cela non plus n'est pas nouveau. Bien avant Lip, en mai 1967, une entreprise métallurgique de La Croyère dans le Centre, *Anglo-Germain* était investie par ses travailleurs et le drapeau noir planté sur le toit de l'usine signifiait un unanime refus de fermeture. Le Premier ministre de l'époque, M. Paul Vanden Boeynants se rendit sur place, où il fut reçu par la délégation syndicale que conduisait notre camarade Marcel Couteau. Si *Anglo-Germain* fut quand même fermé, les accords de Zwartberg furent appliqués au personnel de l'entreprise.

A l'heure actuelle, les occupations d'usine sont devenues moins rares mais elles frappent toujours l'opinion ouvrière et démocratique, et suscitent de larges actions de solidarité. Les travailleurs ont appris non seulement à perfectionner l'occupation au niveau de l'intendance, à rendre plus large et plus dynamique la démocratie ouvrière, mais aussi à combiner leur action avec la recherche de formules de relance économique.

N'est-il pas devenu évident en effet que le patronat peut, dans certains cas, « digérer » même une occupation d'usine ? Aussi les militants ouvriers les plus lucides se posent-ils des questions sur les limites de leurs succès dans la bataille de l'emploi. Cette interrogation capitale a pu prendre au cours des dernières semaines des formes véhémentes.

A notre avis, les difficultés rencontrées jusqu'à présent dans la bataille de l'emploi tiennent pour une grande part à une conception, ancrée dans notre classe ouvrière, et selon laquelle l'action syndicale pourvoit à tout. C'est là que quelque chose est en train de bouger. Sans être encore remise en cause par tous les travailleurs, cette conception est aujourd'hui ébranlée. Je constate que dans l'étape actuelle, la nécessité de réformes structurelles — portant atteinte au pouvoir des trusts et multinationales — est perçue avec force.

On sait que 1954, 1959, 1960-61, 1969 sont autant de dates d'éclat pour le mot d'ordre de réformes de structure : le phénomène est chronique. Mais de réformes structurelles effectives, il n'y en a pas eu.

Qu'on me permette une référence précise. Au moment où Westinghouse prétend annexer les ACEC en 1970, les communistes lancent une proposition politique à laquelle répond au Parlement le dépôt d'une proposition de loi : il s'agit de transformer à peu de frais les ACEC en régie nationale. L'initiative communiste s'inscrit à droit fil dans les résolutions des congrès de la FGTB et du PSB. Sa particularité est de n'être pas une résolution de congrès, mais une réponse concrète à un grave problème. Une solution progressiste et nationale, applicable au prix d'une mobilisation de toutes les forces ouvrières — syndicales et politiques. Mais la mobilisation ne fut pas décrétée et on sait ce qu'il advint des ACEC. Je ne crois pas me tromper en affirmant que les travailleurs des ACEC ont aujourd'hui une perception différente de la revendication « réformes de structure », devenue moins abstraite et apparaissant même comme la seule solution durable à leurs problèmes.

Cependant sur les moyens de conquérir des réformes portant atteinte au pouvoir des monopoles, toute la clarté n'est pas faite. Car face au problème de l'emploi, face au problème de l'inflation

et du pouvoir d'achat — évidemment liés — la réflexion politique est en retard sur la pratique syndicale et sur la combativité ouvrière. Entre la première et les secondes, il y a un fossé, il y a quasi un vide.

Les travailleurs s'en prennent à leurs mandataires syndicaux, et la démarche est salubre. Mais elle est insuffisante. Il importe surtout de voir que si l'action syndicale est une composante essentielle de la lutte anticapitaliste, ce n'est pas la seule. Comme le soulignait Augustin Duchateau dans ces mêmes « Cahiers », voici plus de cinq ans, « depuis 1961, la combativité ouvrière n'a cessé de se manifester. Sans elle, rien ne se fera, mais les combattants veulent savoir sur quoi débouche le combat ».

Pour déboucher sur un changement qualitatif, pour réduire le pouvoir de l'adversaire de classe, il faut avancer aussi sur le terrain politique. Un terrain que les monopoles capitalistes occupent sans vergogne, notamment en domestiquant l'appareil d'Etat. On sait ce que valent des « garanties » gouvernementales en matière d'emploi, quand la puissante pression des trusts n'est pas contrebalancée par la pression des forces ouvrières. Et on a vu à Glaverbel-Gilly à quel prix un succès a pu être remporté.

Devant l'accentuation de « l'offensive de crise » par ceux qui détiennent le pouvoir, limiter la réplique ouvrière au seul terrain syndical, c'est se désarmer. Il ne suffit pas, dans cette situation, de dénoncer ou de condamner le « système ». Il s'agit bien au contraire de prendre appui sur les luttes ouvrières et populaires, mais en les éclairant politiquement pour gagner l'ensemble des forces syndicales ET POLITIQUES qui se réclament du monde du travail à un programme de profondes réformes structurelles. Il s'agit d'articuler les combats quotidiens à la perspective révolutionnaire en construisant une large alliance progressiste, autour des forces politiques représentatives des travailleurs socialistes, communistes et chrétiens.

C'est le sens du combat que poursuivent inlassablement les communistes, et notamment des propositions qu'ils ont formulées il y a quelques mois sous le titre « Unir les progressistes pour un tournant démocratique ».

Si par souci de faire adopter d'urgence quelques mesures de défense ouvrière le groupe parlementaire communiste a proposé la pension facultative anticipée, la généralisation immédiate de la semaine de 40 heures et l'obligation pour les entreprises de remettre un préavis de six mois avant tout licenciement collectif, c'est encore dans la perspective de réformes plus profondes dirigées contre le pouvoir discrétionnaire des monopoles. Car ce qui importe sur le plan de l'emploi comme ailleurs, c'est de relier le présent à l'avenir, c'est de répondre aux préoccupations immédiates des travailleurs — mais en inscrivant cette réponse dans le cadre d'un combat politique, d'un combat pour le pouvoir, d'un combat pour le socialisme.

Le dossier du Val-Saint-Lambert

Le mercredi 29 janvier 1975, les 600 travailleurs des *Cristalleries du Val-Saint-Lambert* décidèrent d'occuper leur entreprise menacée de disparaître et d'y poursuivre la production et la vente.

L'immense élan de solidarité qui se manifesta aussitôt témoigne de la volonté de la population liégeoise de ne pas laisser mourir une région qui compte déjà plus de 30.000 demandeurs d'emplois. Elle témoigne aussi de la volonté croissante d'imposer les profondes réformes de structure qui permettront de combattre la crise du capitalisme, d'imposer de véritables nationalisations et le contrôle ouvrier.

Car après avoir symbolisé le sort que le capitalisme réserve aux industries qui ne lui assurent plus des gains faciles, le Val-Saint-Lambert est devenu le symbole de la fausse « nationalisation », le symbole de ce que l'Etat *ne doit pas faire* pour « sauver » une entreprise : endosser à la collectivité les frais de l'héritage d'une mauvaise gestion capitaliste tout en refusant de financer sa modernisation nécessaire.

Car s'il a beaucoup été question des « 600 millions engloutis dans le Val », il n'a pas assez été dit que la plupart de ces millions comblèrent seulement les pertes résultant de la mauvaise gestion de la *Société Générale*. 100 millions tout au plus servirent à entreprendre, bien tardivement, la construction d'une nouvelle usine disposant d'un équipement moderne. Et c'est pour assurer la poursuite de ces travaux que les travailleurs du Val entamèrent cette opération de sauvetage et de promotion d'une activité qui fait partie du patrimoine local.

Est-ce demander trop que de réclamer que les fonds nécessaires soient fournis au Val ? Sans même parler des 30 milliards destinés à l'achat d'avions militaires, rappelons que le trust pétrolier multinational *Chevron* reçut des subsides totalisant 1 1/2 milliard F pour construire une raffinerie à Feluy. Serait-il excessif de consacrer ne fût-ce que le tiers de cette somme à la modernisation du Val ?

L'expérience du rachat du Val-Saint-Lambert a montré qu'il ne sert à rien que l'Etat rachète une usine en déconfiture si c'est pour la gérer aussi mal que les anciens patrons capitalistes. C'est pour cela que les travailleurs ont demandé que le Val soit mis sous statut public et qu'ils ont revendiqué le droit de contrôler la gestion par le canal d'un *comité de surveillance* disposant d'un pouvoir de veto dans les domaines essentiels de la vie de l'entreprise.

L'ORIGINE DU VAL-SAINT-LAMBERT

La cristallerie fut introduite dans nos régions par un industriel français, *Aimé-Gabriel d'Artigues*, qui s'était formé au travail du verre aux cristalleries de Saint-Louis, dans la forêt de Bitche en Lorraine. En 1802, il racheta une petite verrerie installée une vingtaine d'années plus tôt à Vonèche, dans le Namurois, et y substitua la fabrication de cristal à celle du verre. L'entreprise prospéra si bien qu'elle compta jusqu'à 700 ouvriers.

Quand le traité de Vienne de 1815 sépara la Belgique de la France, la cristallerie de Vonèche perdit son principal débouché. D'Artigues retourna en Lorraine où il installa une nouvelle cristallerie dans les verreries de Sainte-Anne-Baccarat. Deux de ses collaborateurs, *François Kemlin*, son neveu, et *Auguste Lelièvre*, un jeune ingénieur, décidèrent par contre de poursuivre leurs activités dans une région mieux située de la Belgique. En 1825, ils rachetèrent les bâtiments de l'ancienne abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert, à Seraing, qui avait été désaffectée en 1796 et vendue comme bien national, afin d'y installer une cristallerie.

La *Compagnie du Val-Saint-Lambert* constituée en 1826 compta parmi ses premiers et principaux actionnaires le roi des Pays-Bas Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau, qui prit une participation de 600.000 florins dans le capital social. Elle était la première société industrielle par actions à être créée dans nos provinces (1).

En 1836, la cristallerie du Val-Saint-Lambert entre dans l'orbite de la Société Générale. L'entreprise est en effet rachetée par les *Manufactures de glaces, verres à vitres, cristaux et gobeletteries* créées cette année par le comte Coghén avec le concours de la *Société Générale* qui charge *François Kemlin* d'installer une glacerie dans l'ancienne abbaye de Sainte-Marie d'Oignies. En 1879, cette société rachètera également la *Compagnie namuroise* dont les usines d'Herbatte et de Jambes seront réunies à celle du Val pour former une entreprise distincte : les *Cristalleries du Val-Saint-Lam-*

(1) « Pendant la période hollandaise, une vingtaine de sociétés anonymes furent créées en Belgique, dont dix sociétés d'assurances, la première en date des sociétés anonymes belges étant la *Compagnie d'Assurances d'Anvers* « *Securitas* », fondée en 1822, et quelques petites sociétés industrielles fondées vers la fin de l'époque hollandaise ». (B.S. Chlepner. *La Banque en Belgique*, Bruxelles, 1926, p. 21). Bien qu'elle fut fondée en 1817, la société Cockerill prit seulement la forme de société anonyme en 1840.

bert, société anonyme constituée le 31 juillet 1879, dont la Société Générale deviendra le principal actionnaire en 1902.

UN ESSOR PRODIGIEUX

Quand le premier four avait été allumé au Val-Saint-Lambert, en mai 1826, la cristallerie ne comptait qu'une douzaine d'ouvriers venus de Vonèche, mais l'entreprise se développera rapidement. En 1836, elle occupe déjà 400 ouvriers. Vers 1875, elle compte 10 fours et occupe 2.800 ouvriers. En 1891, après avoir racheté la fabrique de verre de Jemeppe-sur-Meuse, la société dispose de 22 fours et occupe 5.000 ouvriers. Et à la veille de la première guerre mondiale, elle comptera près de 6.000 ouvriers.

A ce moment, « *la Société anonyme des Cristalleries du Val-Saint-Lambert est célèbre dans le monde entier pour ses articles de luxe. La production totale annuelle peut être évaluée à plus de 130 millions de pièces; les quatre cinquièmes environ sont vendus en Angleterre, aux Indes anglaises, en France, en Turquie, dans la République Argentine, en Hollande, en Chine, au Chili, aux Etats-Unis, etc.* » (2).

Le développement du chiffre d'affaires de la société témoigne de la prospérité de l'entreprise. Les expéditions sont passées d'un demi-million de francs-or en 1837 à 5 millions de francs-or en 1896 pour atteindre en 1913 le chiffre de 13 millions de francs-or, soit environ 850 millions de nos francs actuels.

LA FIN DE L'ERE DES DIVIDENDES

La situation se dégrade pendant la crise des années '30. En 1939, le capital social, fixé initialement à 4 millions F et porté par la suite à 4 millions F (1910) puis à 10 millions F (1920) sera affecté à l'amortissement des pertes. Un nouveau capital de 36,5 millions F est alors souscrit à concurrence de 99 % par la Société Générale contre l'apport d'une créance à charge de la société. Le capital des *Cristalleries du Val-Saint-Lambert* est dès lors représenté par 36.500 actions de priorité de 1.000 F et de 20.000 actions de dividende sans valeur nominale.

Après la seconde guerre mondiale, les barrières douanières et les contingentements freinent les exportations. Les sièges namurois de la société seront liquidés et, en 1952, l'usine de Jemeppe-sur-Meuse (division flaconnerie) sera cédée à la *Verrerie en flaconnage de Momignies* qui devint les *Verreries du Val-Saint-Lambert et de Momignies réunies* avant de fusionner par la suite, en 1960, avec les *Verreries du pays de Liège et de la Campine* pour former la S.A. *Verlica-Momignies* (contrôlée par le groupe Empain).

Les *Cristalleries du Val-Saint-Lambert* cessent de distribuer des dividendes à partir de 1947 et affectent leurs bénéfices d'exploitation à l'amortissement de l'immobilisé ou à l'apurement des pertes des exercices déficitaires.

A partir de 1966, l'exploitation devient déficitaire et les pertes de l'exercice augmentent d'année en année : 7,2 millions F en 1967; 16,8 millions F en 1968; 25,6 millions en 1969; 56,6 millions F en

(2) « La Belgique. Institutions. Industrie, Commerce ». Bruxelles, 1905, p. 546.

1970. Et la société est lourdement endettée : son bilan au 31 décembre 1970 fait état de 189 millions F de dettes à long ou moyen terme (dont 115,5 millions d'avances de la *Société Générale de Belgique*, 62 millions F de crédits de la *Société Générale de Banque* et un reliquat de crédit de la *SNCI* de 11,4 millions F).

LA GENERALE TIRE SON EPINGLE DU JEU

Dès lors, la Société Générale préféra tirer son épingle du jeu. « *Durant les premiers mois de 1971, la Société Générale de Belgique a décidé de ne plus soutenir notre société dont la situation financière était particulièrement alarmante* ». Plusieurs solutions furent envisagées : la mise en faillite pure et simple ou accompagnée d'une reprise éventuelle de l'exploitation par une société nouvelle — ou « *la cession à un groupe, sans garantie du maintien au Val-Saint-Lambert d'une unité technique de production* ». (Déclaration de M. P. Henry à l'assemblée générale du 4 mai 1972 des Cristalleries du Val-Saint-Lambert).

C'est à cette dernière solution que la Société Générale faisait allusion quand elle expliqua qu'elle avait envisagé pour le Val « *certaines regroupements d'unités de production et de réseaux commerciaux auxquels auraient participé des entreprises situées au-delà des frontières nationales* ». (Rapport de la Société Générale à son assemblée du 21 mars 1972).

Pour se débarrasser du Val-Saint-Lambert, la *Société Générale* avait en effet engagé des négociations avec le trust verrier américain *Owens Illinois* en vue de lui céder ses actions et ses créances. Et cela pour un franc symbolique, s'il faut croire « *La Libre Belgique* » (5 août 1971).

Si *Owens Illinois* souhaitait reprendre les cristalleries, ce n'était toutefois pas pour y poursuivre la production. C'était uniquement pour s'emparer de l'appellation *Val-Saint-Lambert* afin d'accoler ce label prestigieux aux produits de son usine de gobeletterie mécanique *Durobor*, à Soignies, après avoir laissé le vrai « Val » mourir de sa belle mort.

SAUVER LE VAL !

Les menaces contre le Val-Saint-Lambert suscitèrent une vive émotion dans la région liégeoise déjà durement touchée par le chômage. Des mandataires communistes et socialistes intervinrent auprès du gouvernement et des autorités provinciales. A l'appel des organisations syndicales, les travailleurs du Val défilèrent à travers les rues de Seraing avec des calicots précisant leurs revendications : « *Pour la garantie de l'emploi ! Non à la solution capitaliste, oui à une solution publique ! Contrôle des travailleurs !* »

Le 13 juillet 1971, un communiqué du ministre des Affaires économiques *André Cools* annonça que le Val-Saint-Lambert serait racheté par l'Etat. « *En raison du caractère particulier de la production des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, de son renom international et des intérêts sociaux qu'elle représente, le gouvernement, à l'initiative du vice-Premier ministre et ministre des Affaires économiques, a pris la décision de faire reprendre, à l'intervention de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement), une participation largement*

majoritaire dans cette société. Les organes de gestion de la société ont subi les modifications nécessitées par cette opération ».

LA REPRISE PAR L'ETAT

Au cours d'une réunion tenue à l'Hôtel de ville de Seraing (15 juillet 1971), M. *Raoul Henry*, gestionnaire désigné par le gouvernement à la tête des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, précisa comment la reprise s'était effectuée : l'Etat belge (Ministère des Affaires économiques), agissant par l'intermédiaire de la S.N.I., avait racheté à la Société Générale de Belgique sa participation majoritaire (36.456 actions de priorité sur 36.500 et 10.000 actions de dividende sur 20.000) ainsi que ses créances sur l'entreprise.

Le prix de l'opération ? 80 millions de francs, mais cela fut seulement confirmé officiellement par la suite car le gouvernement se refusa pendant longtemps à le préciser.

Le 9 août 1971, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires se réunit au Val-Saint-Lambert pour officialiser la passation des pouvoirs. Présidée par M. *Max Vilain*, président du conseil d'administration démissionnaire, elle procéda à la nomination des cinq nouveaux administrateurs : MM. *Raoul Henry*, *André Baeyens*, *André Bayot*, *Albert Frère* et *Jean-Marie Josi*.

M. *Raoul Henry*, promu président-directeur général, était à ce moment chef de cabinet-adjoint d'*André Cools* après avoir exercé les fonctions de secrétaire de *Phénix Works*. *André Baeyens*, était chef de cabinet de *Cools* (qui le fit nommer secrétaire général aux Affaires économiques « pour ses mérites » quelques mois plus tard, à la veille de la dissolution des Chambres). Leur désignation comme représentants de l'Etat pouvait donc sembler normale, de même que celle de M. *André Bayot*, secrétaire général-adjoint des relations économiques extérieures du ministère des Affaires étrangères (qui céda par la suite ce mandat à un autre fonctionnaire des Affaires étrangères, M. *Léon Olivier*, en avril 1971).

La désignation du maître de forges carolorégien *Albert Frère* et de l'assureur *Josi* était plus insolite. Il semble que la nomination de ces deux hommes d'affaires étroitement liés au groupe *Paribas* (3) récompensait l'appui que la *Banque de Paris-Bas* apporta au rachat du Val. Contrairement à ce qu'avait espéré le gouvernement, la *SNi* refusa en effet de prendre à son compte le rachat des titres et des créances de la *Société Générale* et se borna au rôle de mandataire de l'Etat. La *Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique*, dont l'administrateur délégué-général *Maurice Naessens* s'est toujours piqué d'être socialiste et d'entretenir d'excellentes relations avec nombre de dirigeants du PSB, avança les 80 millions nécessaires jusqu'à ce qu'un crédit budgétaire adéquat fût trouvé. En fin de compte, ces 80 millions furent prélevés sur les crédits prévus dans le budget des Affaires économiques « pour la région bruxelloise et les difficultés particulières ».

(3) MM. *Albert Frère* et *Jean-Marie Josi* furent nommés administrateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique le 20 septembre 1972. Ni l'un ni l'autre ne se distinguèrent particulièrement comme administrateurs du Val jusqu'à l'occupation de l'usine par les travailleurs. Ils donnèrent alors leurs démission et M. *Josi* fit savoir que sa compagnie ne couvrirait plus les risques contre les accidents dans une entreprise « où le travail s'effectue dans des conditions d'illégalité ». (« *La Libre Belgique* », 3 février 1975). Car le groupe *Josi* était, comme par hasard, l'assureur du Val !

UN CADEAU A LA GENERALE

L'accord conclu en juillet 1971 stipulait que l'Etat rachetait les actions du Val-Saint-Lambert pour 2 millions et reprenait les créances de la *Société Générale* (118,5 millions F) par un versement de 78 millions F pour solde de tout compte.

En l'occurrence, la *Société Générale* faisait une excellente affaire : elle encaissait 80 millions et sa filiale bancaire, la *Société Générale de Banque* conservait ses créances (62 millions F) sur une entreprise dont l'Etat entendait assurer la survie. Or si la faillite du Val-Saint-Lambert avait été prononcée, ni la *Société Générale de Belgique* ni la *Société Générale de Banque* n'auraient touché un sou.

Quand la nouvelle direction du Val-Saint-Lambert entreprit d'établir l'état réel de l'entreprise, il apparut en effet que les anciens gestionnaires avaient dissimulé la gravité de la situation, qu'ils avaient camouflé les pertes et surévalué les actifs.

Sous le règne de la *Générale*, la direction « n'avait pas jugé utile de procéder aux amortissements nécessaires pendant un certain nombre d'années » (Rapport du commissaire-reviseur à l'assemblée du 4 mai 1972) de sorte que le premier bilan établi sous le nouveau régime (exercice 1971) dut ajouter aux pertes d'exploitation (22,3 millions F) une perte supplémentaire de 40 millions F pour « rattrapage d'amortissements ». Et ce n'était qu'un début, car en 1972, ce « rattrapage » dut être porté à 153 millions F.

De leur côté, les stocks avaient été fortement surévalués, ce qui nécessita une révision de leur valorisation qui entraîna une moins-value de 62 millions.

Au total, ces deux rectifications représentaient une moins-value de 215 millions. La *Société Générale* n'en avait pas moins encaissé 80 millions F pour des apports dont il apparaissait que le passif (380 millions F) n'était couvert en valeur réelle que par 250 millions F d'actifs tout au plus.

La *Société Générale* se vit-elle réclamer des comptes pour tromperie sur marchandise ? Ayant pris connaissance de la situation, les nouveaux gestionnaires du Val postposèrent la décharge à donner aux anciens administrateurs. (Assemblée du 4 mai 1972). Par la suite, ceux-ci reçurent néanmoins décharge de leur gestion. (Assemblée du 12 avril 1973). Il faut noter qu'à ce moment la nouvelle direction du Val avait été amenée, nous le verrons, à solliciter un prêt de la *Société Générale de Banque* pour régler ses dépenses courantes.

LE MUSEE D'UN CERTAIN CAPITALISME

« Si les socialistes étaient de mauvais bougres, ils auraient fait des Cristalleries du Val-Saint-Lambert le musée d'une certaine gestion capitaliste », écrivit un journal satirique. (« Pan », 7 juin 1972).

Une fois la période des gains faciles passée, la *Société Générale* s'était en effet désintéressée du Val où la situation s'était dégradée d'année en année. L'usine se trouvait dans un état de délabrement avancé. Le matériel était dispersé dans une vingtaine de bâtiments épars. L'outillage traditionnel avait cessé d'être renouvelé et les fours étaient si vétustes qu'il y avait 55 % de pièces défectueuses. Par contre, des dizaines de millions avaient été volatilisés

dans des tentatives avortées de mécanisation. C'est ainsi qu'un four mécanique porté à l'actif pour 65 millions F n'avait jamais pu être utilisé.

La situation n'était pas meilleure sur le plan commercial. Le Val fabriquait 10.000 modèles différents vendus dans 70 pays, mais n'avait jamais calculé leur prix de revient, ni global ni unitaire. Depuis 1968, on n'avait plus édité de catalogue des modèles fabriqués, souvent surannés car on n'avait plus créé de nouveaux modèles depuis plusieurs années.

Sur le plan matériel, l'entreprise ne valait plus un sou. Le Val conservait toutefois deux atouts : une réputation prestigieuse et une main-d'œuvre hautement qualifiée.

LA NOUVELLE DIRECTION

La reprise du Val fut accueillie avec satisfaction par les travailleurs des cristalleries. Encore que cette première expérience d'une intervention directe de l'Etat dans l'activité industrielle se fit dans une entreprise vétuste que la gestion privée avait laissée fort mal en point, il semblait qu'elle pouvait fournir l'occasion de réaliser certaines revendications importantes du mouvement ouvrier : la protection de l'emploi et le contrôle ouvrier.

Lors d'une première réunion que les délégations syndicales ouvrières et employées du Val eurent le 15 juillet 1971 avec M. *Raoul Henry*, celui-ci leur déclara qu'il entendait associer les travailleurs de l'entreprise à l'opération de régénération, qu'il n'y avait pas de menace immédiate sur l'emploi et qu'à cet égard aucune décision ne serait prise sans une consultation des organisations syndicales. Prenant acte de cette déclaration, les délégués syndicaux formulèrent le vœu qu'étant donné la nature des « nouveaux patrons », les travailleurs pourraient exercer un meilleur contrôle sur l'entreprise.

Ces espoirs se sont avérés vains.

Pour l'emploi d'abord. En juillet 1971, les cristalleries occupaient 1.220 travailleurs. Au printemps 1972, leur nombre avait été réduit à 900 et elles n'en comptent plus que 600 aujourd'hui.

Les résultats sont aussi négatifs sur le plan industriel. Pour redresser la situation, il était indispensable d'y consacrer les ressources suffisantes. Le nouveau commissaire-reviseur de l'entreprise, M. V. *Emons*, l'avait souligné dès son entrée en fonctions : « dans l'état actuel des choses, un apport urgent et important de capitaux frais est devenu indispensable ». (Assemblée du 4 mai 1972). Il fallait en effet procéder sans tarder à des investissements importants pour rénover l'outil devenu trop vétuste et rationaliser la production, notamment les opérations de manutention.

Ces capitaux furent refusés au Val. Les crédits accordés par l'Etat furent dérisoires : un crédit d'investissement de 35 millions F en novembre 1971, 36 millions F pour le financement de prototypes et 5 millions F pour la création d'une ASBL « Promotion du Cristal » destinée à exercer des activités publicitaires, soit environ 80 millions de décaissements effectifs pendant l'année qui suivit la reprise. (Déclaration de P. *Pravatta*, secrétaire provincial de la C.N.E., 13 juillet 1972). Non seulement il ne put être procédé aux investissements indispensables mais l'entreprise dut recourir au crédit bancaire pour couvrir ses pertes d'exploitation et alimenter sa trésorerie.

Alors que les travailleurs du Val acceptèrent que leurs salaires soient bloqués jusqu'à la fin de l'année pour faciliter l'assainissement de la situation, le gouvernement s'appliqua seulement à accélérer les licenciements. En dépit des promesses de consultation préalable faites aux syndicats, le conseil d'entreprise s'entendit annoncer, le 29 juin 1972 à la veille des congés annuels, l'envoi imminent de préavis à 130 ouvriers et une trentaine d'employés et de cadres. Cela suscita une explosion de colère parmi les travailleurs qui partirent en grève et occupèrent les locaux.

Cette grève fut suspendue pendant le mois de juillet au cours duquel des pourparlers se poursuivirent entre représentants du gouvernement et des syndicats.

Au cours de ces négociations, *Henri Simonet*, ministre des Affaires économiques depuis le mois de janvier, indiqua qu'après « *une analyse sans ménagement* », il estimait nécessaire de ramener les effectifs du Val — 900 travailleurs à ce moment — à quelque 500 personnes. « *Le ministre des Affaires économiques est contraint de pratiquer la chirurgie industrielle. C'est un jeu passionnant mais semé d'embûches. Je suis décidé à tout mettre en œuvre pour gagner la partie* », déclare-t-il, (« *Le Soir* », 19 juillet 1972).

Pour le reste, *H. Simonet* refusa d'accorder les 300 millions F de crédits demandés par la direction du Val pour effectuer des investissements. Tout au plus acceptait-il de donner la garantie de l'Etat à un « *crédit de soudure* » de 150 millions F. demandé à la *Société Générale de Banque* ! « *Dans les conditions actuelles, expliqua-t-il, le gouvernement ne peut rien faire de plus* ». Or, la presse socialiste le reconnut, ce crédit de 150 millions destiné à boucher les trous « *n'aurait été d'aucune utilité et n'aurait certes pas permis de sauver l'entreprise* ». (« *Le Peuple* », 1er août 1972).

A la suite de démarches faites par les responsables syndicaux auprès d'*Edouard Close*, secrétaire d'Etat à l'économie régionale, et d'*André Cools*, vice-Premier ministre, un nouveau « *plan de redressement* » fut élaboré. Il comportait la suppression de 285 emplois mais prévoyait l'octroi d'un crédit global de 450 millions F qui permettrait la construction d'une nouvelle usine pour tout ce qui touche au « *cristal chaud* » et un aménagement rationnel des installations traitant le « *cristal froid* », l'installation d'une véritable chaîne de fabrication, de nouveaux monofours à chauffage électrique, d'un four géant à 12 cuvettes, etc., etc., le tout devant devenir opérationnel dans le délai d'un an. Impressionnée par ces promesses, l'assemblée du personnel accepta, le 31 juillet, la reprise du travail par 64 % des suffrages exprimés. « *Grâce à ce vote, écrivit « Le Peuple » (1er août 1972), on peut dire que les Cristalleries du Val-Saint-Lambert ont assuré leur salut* ».

Les informations données à la fin de l'année par le PDG du Val, *M. Raoul Henry* semblaient justifier cet optimisme. Le chiffre d'affaires avait augmenté de 15 %, les prix de revient avait diminué de 20 % en moyenne, les pertes d'exploitation avaient été ramenées de 14 à 4 millions F par mois. Les dépôts de Paris et de Bruxelles avaient été supprimés pour réaliser des économies mais une filiale qui serait bientôt bénéficiaire avait été installée au Canada. Enfin, une Intercommunale comprenant Seraing et des communes voisines allait racheter l'abbaye pour en faire un centre touristique et

cette vente assurerait une rentrée de 130 millions F au Val dont le sauvetage définitif serait assuré pour le 150^e anniversaire de la firme en 1975.

EN PLEIN GACHIS

Six mois plus tard, toutes ces illusions s'étaient envolées. Comme Jacques Yerna, secrétaire de la Régionale FGTB l'expliqua dans « Combat », en juillet 1973, si la situation financière avait été allégée pendant un temps grâce à des compressions de personnel, elle s'était de nouveau dégradée ensuite parce que rien de valable n'avait été fait dans le domaine commercial et pour le rééquipement du Val.

Les 450 millions promis par l'Etat ne furent pas versés dans les délais prévus. C'est seulement au début de 1973 que le Val reçut 150 millions qui servirent à rembourser la *Société Générale de Banque* afin de réduire des charges financières atteignant quelque 35 millions par an. Quant au plan d'investissement, il ne fut pas réalisé. Il fallut une intervention vigoureuse des syndicats auprès d'*André Baeyens* pour que le gouvernement se décide enfin, en août 1973, à débloquer une tranche de 65 millions F des crédits d'investissement promis et en novembre encore, *A. Baeyens* déclara que jusqu'à nouvel ordre, il entendait s'en tenir là. Politique à courte vue qui se révéla aussi onéreuse qu'inopérante. « *Si l'Etat nous avait versé l'argent au moment où nous le demandions, il n'y aurait vraisemblablement pas eu de problèmes. Malheureusement, cette intervention a été opérée avec deux ans de retard* », souligna par la suite *M. René Paquet*, directeur général a.i. (« Le Peuple », 1^{er} août 1974).

Il apparut aussi que l'entente ne régna pas au sein de la nouvelle direction. En avril 1973, *M. Raoul Henry*, le PDG du Val, fut atteint d'un infarctus qui l'obligea à abandonner provisoirement ses fonctions. *M. André Baeyens* assura alors l'intérim mais quand *M. Henry* voulut reprendre son poste, il s'y opposa, ce qui valut aux cristalleries une assignation en justice pour rupture unilatérale de contrat. Et au mois d'octobre, *M. Baeyens* licencia brusquement *M. Edgar Burton*, le directeur commercial, d'où un nouveau procès qui permit à *M. Burton* d'obtenir une indemnité de dédommagement de 2 millions.

Ajoutons que lorsque *M. René Paquet*, le directeur d'exploitation accéda aux fonctions de directeur général, il dénonça vertement les « erreurs monumentales » de son prédécesseur. La suppression du dépôt de Paris avait entraîné l'effondrement d'un marché de 20 millions. La filiale canadienne n'avait valu que des pertes au Val. Quant au projet d'intercommunale culturelle, il s'était avéré irréalisable : « *les bâtiments qui abritent les Cristalleries ont été hypothéqués jusqu'à la dernière tuile de sorte qu'il est impossible de vendre quoi que ce soit du patrimoine immobilier* ». (« Le Peuple », 1^{er} août 1974).

Des constatations étonnantes furent du reste faites après l'occupation de l'usine. L'examen des dossiers fit ainsi apparaître que la société avait loué au World Trade Center de Bruxelles, au prix d'un million par an, un emplacement destiné à exposer du cristal qui ne fut jamais utilisé.

LES FOSSOYEURS

C'est à l'initiative de membres socialistes du gouvernement Eyskens (André Cools et Fernand Delmotte) que l'Etat avait racheté les Cristalleries du Val-Saint-Lambert en 1971. Dès ce moment, les milieux réactionnaires s'étaient appliqués à présenter ce repêchage d'une entreprise que la *Société Générale* avait conduite au gouffre comme une « nationalisation ». La gestion pour le moins malhabile des « nouveaux patrons » leur fournit par la suite des arguments de choix pour tenter de discréditer le principe même de l'initiative industrielle publique en se basant sur une tentative de sauvetage engagée dans des conditions déplorables et menée en dépit du bon sens.

Avec l'avènement du gouvernement Tindemans, les partisans à tout prix de l'initiative privée crurent le moment venu de mettre fin à une expérience qui comportait malgré tout le risque de servir de précédent dans un contexte plus favorable avec la volonté d'aboutir à une nationalisation véritable, rendue efficace grâce au contrôle ouvrier.

Dans ce but, le secrétaire d'Etat à l'économie régionale *Jean Gol* engagea des pourparlers, qui n'aboutirent du reste pas, en vue de la constitution de « sociétés mixtes » associant le Val à des groupes privés importants : *Empain* (Verlica et BBR) et *Owens Illinois* (Durobor). En même temps, le gouvernement chargea une commission d'experts d'analyser la situation du Val et le « plan de restructuration » établi par sa direction.

Tel quel, ce programme se bornait à prévoir l'achèvement des investissements décidés depuis plus de deux ans qui n'avaient pu être effectués plus tôt par suite du retard mis à l'octroi des crédits promis. L'avis des experts ayant été négatif, le gouvernement rejeta ce « plan de restructuration » et communiqua, le 28 janvier aux représentants des organisations syndicales ses propres solutions :

- la fermeture pure et simple du Val-Saint-Lambert;
- le maintien d'une activité industrielle réduite occupant de 150 à 250 personnes;
- l'ouverture d'un atelier artisanal occupant 80 personnes.

C'est quand ces propositions leur furent communiquées, le lendemain, que les travailleurs du Val-Saint-Lambert décidèrent d'occuper l'entreprise.



NON!

*aux promoteurs qui s'enrichissent
en détruisant notre quartier*

COMITE DE PROTECTION ET DE RENOVATION DE LA MONTAGNE SAINT JOB
145 MONTAGNE DE SAINT JOB / TEL. 74 68 06 / UCCLE

EDITEUR RESPONSABLE DOMINIQUE THOEN (MÊME ADRESSE)

Luttes urbaines et lutte politique

Etudier l'articulation des luttes urbaines à la lutte politique, déterminer dans quelle mesure les luttes urbaines actuelles sont déjà le prélude à l'organisation spatiale de nouveaux rapports sociaux — ou à quelles conditions elles peuvent le devenir, tel était le but d'une table ronde organisée par les Cahiers marxistes avec le concours de :

- Jacques Aron, architecte-urbaniste;
- Maurice Culot, professeur à l'Ecole nationale d'architecture de la Cambre, animateur de l'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU);
- Michel Godard, militant du comité de quartier Watermael-Boitsfort;
- Pierre Got, urbaniste, Tournai;
- Xavier Leroy, sociologue;
- Rosine Lewin, journaliste;
- Luce et Albert Martens, militants du comité d'habitants du quartier Nord;
- Marguerite Mertens, militante du comité du Maelbeek;
- Jacques Moins, conseiller d'agglomération à Bruxelles;
- Marcel Save, échevin de l'environnement à Mons;
- René Schoonbrodt, animateur de l'ARAU, conseiller au Mouvement Ouvrier Chrétien;
- René Soupart, conseiller communal à Mons;
- Jacques Vanderbiest, vicaire et animateur du comité des Marolles;
- Christian Vandermorten, géographe;
- Jean-Paul Vankeerberghen, journaliste, militant du comité Gray.

Ces participants, engagés — et souvent ensemble — dans l'action urbaine, avaient préalablement reçu des Cahiers marxistes une note destinée à préciser l'objet du débat, et certains d'entre eux avaient réagi à cette note en formulant une série de réflexions par écrit. C'est sur cette base — et en deux temps (le 19 décembre puis le 16 janvier) — que s'est déroulé l'échange de vues.

Nous reproduisons ici l'essentiel des propos tenus autour du micro des C.M.

Ces propos, qui n'engagent bien entendu que leurs auteurs, ne constituent qu'un moment de la réflexion sur le sujet. Ils font cependant apparaître qu'une dimension manque encore aux luttes urbaines, si on entend qu'elles s'articulent à la lutte pour une société socialiste. Cette dimension nouvelle, c'est le mouvement ouvrier, ce sont les forces politiques qui doivent la lui donner.

Rosine Lewin — Le problème que nous avons à débattre ne manque pas d'ambition. Pour en faciliter l'examen, la note envoyée à tous les participants bien avant notre rencontre proposait d'y distinguer deux volets : d'abord, une analyse « sur le terrain » des luttes urbaines, c'est-à-dire une partie descriptive portant sur le champ des luttes (habitat, patrimoine culturel, transports en commun, etc.), les couches sociales engagées dans l'action, les couches sociales les plus touchées par les problèmes urbains, les formes d'organisation utilisées et les résultats obtenus.

Le deuxième volet de l'examen doit nous amener à répondre aux questions suivantes : les luttes urbaines mettent-elle en cause le pouvoir politique ? En quoi sont-elles liées à la lutte pour un pouvoir plus démocratique ? Mettent-elles en cause le pouvoir économique ?

Je vous propose un premier tour de table à propos du volet descriptif, sans cependant nous y attarder trop longuement, mais de manière à avoir une vue claire sur la situation réelle des luttes urbaines. Il serait équitable de donner la parole d'abord aux militants qui vivent cette expérience en direct. A tout seigneur, tout honneur : que Luce et Albert Martens se choisissent un porte-parole !

Luce Martens — Dans l'action que nous avons menée au quartier Nord de Bruxelles nous avons combattu la spéculation foncière, lutté pour une authentique rénovation (avec relogement des expulsés) et contesté la rénovation en buildings privés d'infrastructure sociale minimale. Les couches sociales engagées ont été les habitants (locataires surtout) sans grands revenus, ouvriers belges et ouvriers immigrés, pensionnés, artisans, commerçants. Au départ, l'animation a été assurée par des personnes de l'extérieur, qui se sont ensuite intégrées au quartier. Les plus touchés par les mesures dites de rénovation ont évidemment été les immigrés et les personnes âgées, parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits, qu'ils reculent devant la dépense d'un avocat, qu'ils ont peur. Nous avons constaté que les classes moyennes se sentent plus concernées que les ouvriers par ce genre d'action. On peut indiquer à l'actif de notre comité : une information de leurs droits aux expulsés, une conscientisation politique et donc une maturation, la construction (fut-elle très insuffisante) de logements sociaux, la mise en question — au delà du quartier — d'un type de « rénovation » lié aux autoroutes, et peut-être aussi une certaine clarification face aux partis politiques, tous dépourvus d'une alternative de la spéculation foncière. Tous, sauf le PC qui n'a pas le pouvoir...

Marguerite Mertens — Il ressort de mon expérience que le champ des luttes urbaines est très varié, les couches sociales variant notamment selon le quartier où la lutte s'engage et l'objet de celle-ci. Même la bourgeoisie peut être touchée, par exemple, à propos d'attaques au patrimoine culturel. Par contre les couches les plus touchées par les agressions sont presque toujours (et c'est, si l'on ose dire, normal) les couches défavorisées, car les quartiers qu'on démolit sont généralement des quartiers modestes, et les habitants de ces quartiers — pensionnés, immigrés — se défendent mal, par ignorance de leurs droits notamment.

Xavier Leroy — C'est aussi de l'action menée au quartier Nord que je voudrais parler, mais mon témoignage est plutôt celui d'un observateur que d'un acteur. Il me semble qu'il y a eu au quartier Nord deux couches de population en cause. D'une part, des locataires, population prolétarienne assez paupérisée dont beaucoup d'immigrés. D'autre part, des propriétaires de maisons menacées par les projets de « rénovation ». Il me paraît difficile de définir ces propriétaires : possédaient-ils une seule maison, celle qu'ils habitaient, ou trois quatre autres ? En tout état de cause, leurs intérêts ont été bafoués. Une autre réflexion doit être faite. Elle concerne l'utilisation des fonds de la collectivité pour la réalisation d'objectifs qui ne sont pas collectifs. Il s'agit d'une forme de privatisation de fonds communs, manifeste dans le cas du quartier Nord.

René Soupart — Si je devais résumer les enseignements des luttes urbaines auxquelles j'ai pris part, le plus souvent en ma qualité de conseiller communal UDP du Grand Mons — à Ghlin, Jemappes, Baudour et Mons — je dirais

qu'au point de vue des couches sociales engagées, la variété est très grande. Cela va de syndicalistes CGSP ou CSC (pas engagés dans l'action à ce titre) aux infrasalariés, en passant par des immigrés. Il existe aussi un type d'action où l'on compte des bourgeois émus par des atteintes au patrimoine culturel. Dans ce cas, la technique est différente, ainsi que les moyens employés : les dénominations sont moins radicales, et le groupement prend parfois la forme d'une ASBL. Le plus souvent, les réactions sont d'abord individuelles — et c'est d'ailleurs à ce stade que l'intervention des « extérieurs » peut être bien reçue et utile. Mais les réactions diffèrent sensiblement du locataire (quand il est jeune et qu'il peut se recaser ailleurs) au propriétaire.

Michel Godard — Mon « terrain » à moi, c'est un quartier réputé petit-bourgeois, mais avec un vieux noyau villageois. Ce qui m'a frappé, c'est la convergence entre locataires et propriétaires qui réagissaient de la même façon, parce que les uns et les autres étaient coincés par la politique urbaine. Le locataire qui paie un loyer très réduit a peu de chances de retrouver un loyer de ce niveau et il est donc le dos au mur. Quant au petit propriétaire, qui a converti ses économies ou un modeste héritage en maison, et qui s'est endetté pour 20 ou 30 ans, il est aussi le dos au mur. Ces deux sortes de gens-là, on peut les retrouver dans des proportions variables selon les endroits, mais ils m'apparaissent comme deux piliers de la mobilisation dans les comités de quartier.

Jacques Vanderbiest — A mon avis aussi, le champ des luttes urbaines est extrêmement vaste, et les couches sociales engagées très variées. Cas amusant : celui d'un comité fondé par un baron pour s'opposer à la construction d'un immeuble. Comment expliquer que le phénomène soit si général ? Il me semble qu'il procède de l'incapacité dans laquelle on est aujourd'hui de trouver les institutions qui répondent à ce que vivent les citoyens en ville. Mais si pratiquement tout le monde est atteint, tout le monde n'est pas victime, et mon baron trouvera une solution à son problème, quitte à déménager. Les victimes, bien entendu, ce sont les gens à petits revenus, et surtout les pensionnés et les immigrés.

Pierre Got — Les luttes urbaines à Tournai sont un phénomène relativement récent : elles ont, comme ailleurs, démarré à partir de problèmes concrets, en l'occurrence, l'élargissement de l'Escaut en site propre et la pollution résultant de l'exploitation des carrières. On a ainsi assisté à l'amorce de création de groupements plus ou moins structurés, avec des personnes directement concernées. Parmi celles-ci, celles qui appartiennent aux couches socialement défavorisées et d'autres qui constituent plutôt la petite bourgeoisie. Ce sont ces dernières qui se sont mobilisées, et ont tenté d'agir. Peut-être faut-il attribuer à ce fait le caractère limité des actions urbaines, qui n'ont pas su dépasser un périmètre réduit et intéresser l'ensemble de la population tournaïsiennne. Ce qu'on peut constater aussi, c'est que toutes les tentatives de faire évoluer ces groupes vers une analyse politique se sont soldées par un échec, par un phénomène de rejet. A ne pas tenir compte de cette réaction, on risque de menacer l'efficacité du groupe. On notera par ailleurs que les résultats de ces actions sont négatifs au niveau du dialogue avec les pouvoirs politiques locaux, et plutôt positifs au niveau du dialogue avec le pouvoir central.

René Schoonbrodt — C'est vrai que le milieu est hétérogène : quartiers populaires et quartiers bourgeois sont concernés. Ce qui me frappe plus, c'est que les grandes institutions et les institutions ouvrières principalement, sont absentes du débat — à part quelques tentatives de la part du MOC, des bribes dans le programme du PSB, qui aborde les problèmes très généraux de la politique foncière ou les problèmes plus spécifiques du logement, mais ne s'inquiète guère de l'implantation des logements. On peut dire que du côté des grandes organisations ouvrières, il n'y a pas de revendication sur la ville. Cela tient, je pense à deux réalités : d'une part, le poids sociologique des classes moyennes, qui pèse beaucoup plus que celui de la classe ouvrière sur le plan communal — et d'autre part la faiblesse de l'analyse des grands penseurs du socialisme, qui n'ont pas abordé la question de la ville. En fin

de compte, on trouve peu de chose chez Engels et chez Marx. On y trouve certes des possibilités d'analyse, mais pas d'image alternative convaincante de l'aménagement de l'espace. Je rappelle à cet égard d'exemple, qu'en 1936 le Parti Communiste français vote la politique pavillonnaire alors qu'il y est opposé, mais parce qu'il n'a pas d'autre solution à proposer (*). Et je suis par conséquent préoccupé par l'absence de réflexion et d'action du mouvement ouvrier sur la ville.

Jacques Moins — Avant d'examiner ce que vient de dire Schoonbrodt, et qui est très important, je voudrais insister sur certaines caractéristiques des luttes urbaines. Elles revêtent en effet, le plus souvent un caractère défensif, constituant une protestation contre une agression, contre des décisions prises sans que les habitants ne soient consultés. Le défaut d'information et de fonctionnement réel de la démocratie dont les pouvoirs politiques se réclament est patent à ce niveau. Les procédures de consultation sont insuffisantes et le plus souvent formelles; quant aux contacts entre élus et électeurs, ils sont sporadiques, voire inexistantes entre deux élections. Et de fait, la réaction des habitants face à des décisions qui paraissent tomber du ciel est souvent tardive : leur conscience s'éveille quand le bulldozer est au coin de la rue. C'est pourquoi l'éclairage politique est intéressant : au travers de cette expérience concrète, les gens apprennent (ou en tous cas, peuvent apprendre) **qui** décide, **quand** et **comment**. La réaction, si elle est défensive, est aussi, au départ, individuelle : on défend « sa » propriété, « son » logement, on s'interroge sur les possibilités d'indemnisation, de relogement. Et, comme on l'a dit, le locataire se sent moins concerné : il est plus « mobile ». Quand le plan strictement individuel est dépassé, et que les gens menacés se regroupent, le rapport avec les autorités reste souvent un rapport de subordination. Les modalités d'action des comités oscillent entre le dialogue (pour arracher des garanties) et la contestation (pour obliger l'autorité à reculer). Mais quoi qu'il en soit, les comités d'habitants jouent un rôle important, car ils dérangent le pouvoir établi, qui n'a pas l'habitude de ce genre de réactions. J'y vois une forme d'apprentissage politique, d'initiation à l'action collective en direction du pouvoir.

Rosine Lewin — Chacun l'aura constaté : nous voilà de plein pied dans le deuxième volet de notre problème. Les cloisons entre le descriptif d'une part, et les questions politiques d'autre part ont vite été abattues...

Albert Martens — Je reviens cependant, à partir de l'expérience vécue au quartier Nord, sur la question des couches sociales impliquées dans les luttes urbaines. Il faudrait affiner l'analyse en distinguant parmi les locataires, les « sédentaires » et les « nomades ». Dans certains quartiers de Bruxelles, la durée moyenne de séjour est inférieure à un an, et il n'est pas facile d'organiser les nomades... A propos des formes d'organisation, je continue sur la lancée de Moins, mais en abordant le problème sous l'angle non pas de l' élu, mais des habitants. Ce qui est compliqué pour nous, c'est qu'il nous faudrait un minimum d'organisation; or nous sommes amenés à pratiquer sans cesse une espèce de guérilla, de « sauter » d'un cas à un autre, de mener des actions ponctuelles. Bien souvent dans les quartiers, il n'existe pas de projet politique explicite pour l'aménagement du territoire. Par ailleurs, au quartier Nord, nous avons à faire à **trois** pouvoirs communaux — sans parler des autres pouvoirs tels que agglomération, province, ministères ! Tout cela crée une confusion, un éparpillement, une discontinuité. « En face », le bourgmestre reste six ans au pouvoir ; « à côté », à l'usine, les travailleurs peuvent arrêter la production. Et nous, comment assurer la continuité et l'efficacité de notre action ?

J.P. Vankeerberghen — N'est-ce pas précisément le fait que des couches sociales diverses, aux intérêts parfois contradictoires, sont partie prenante à ces luttes, qui leur imprime un caractère discontinu, de guérilla ? On observe que même quand des ouvriers sont concernés par des décisions

(*) Houdeville, Louis. « Pour une civilisation de l'habitat » - Ed. Economie et Humanisme et Ed. ouvrières, Paris 1969, pp. 85-88.

d'aménagement urbain, ils se lancent moins facilement dans les luttes des comités d'habitants que les classes moyennes. La classe ouvrière n'est pas, je crois, engagée en tant que telle dans l'action, alors que de l'autre côté, le grand capital est, aux côtés des promoteurs, l'adversaire à combattre. Les luttes urbaines ont à coup sûr enregistré quelques résultats, mais j'ai l'impression qu'à Bruxelles, on est à la recherche d'un second souffle. Le problème est maintenant de faire participer la population à une lutte en faveur du logement ou des transports en commun. Il est clair qu'ici, les implications sont plus directement politiques, ne fût-ce que parce que leur solution pose la question des crédits.

Maurice Culot — Trois remarques. Il faut d'abord faire la différence entre les problèmes tels qu'ils se posent en Wallonie et à Bruxelles : avec ses implications linguistiques, la limitation aux 19 communes, le caractère fortement urbanisé, la densité « intellectuelle » plus élevée, les nouveaux rapports de force créés par l'apparition du FDF, le contexte bruxellois n'est pas comparable à celui de Charleroi ou de Verviers par exemple. Je relève ensuite que les luttes urbaines sont très jeunes. Elles datent de 1969, alors que les bouleversements au centre de Bruxelles datent de 1958. Il faut noter enfin qu'un résultat important est à inscrire à l'actif des comités. En effet, les actions contre la tour ITT et dans la Marolle ont, par des voies et avec des couches sociales très différentes, démontré toutes deux que l'urbanisme est un fait politique, et que les luttes urbaines impliquent un choix.

Jacques Aron — La résistance aux projets redistribuant l'espace urbain au profit des monopoles est, à Bruxelles au moins, une résistance provenant avant tout des artisans, des commerçants, des petites et moyennes entreprises. La situation économique de ces classes moyennes est en effet étroitement dépendante de leur position en ville. Les ouvriers et employés sont moins directement touchés dans la mesure où ils ont toujours dû faire preuve d'une plus grande mobilité, leur déplacement ne modifiant pas fondamentalement leur situation économique. Il n'y a rien d'étonnant dès lors à ce que la lutte urbaine à Bruxelles affecte souvent des formes passivistes : la petite bourgeoisie est attachée avant tout au passé. La résistance n'a pu jusqu'ici aller au delà du blocage des projets les plus destructeurs.

A ce constat, je voudrais ajouter une réflexion que suscite ce qui vient d'être dit ici. Il m'apparaît en effet qu'une contradiction ressort des propos échangés, contradiction qui n'est peut-être qu'apparente. D'une part, les luttes urbaines sont souvent fragmentaires, ayant un objectif limité et s'appuyant sur une population forcément hétérogène. D'autre part, et malgré cela, les comités ont en commun de s'opposer à un modèle de vie urbaine auquel seule une petite minorité de citoyens serait en mesure d'échapper, alors que pour la majorité de la population, il n'y a pas d'issue. Il me semble que si nous parvenions à dépasser cette contradiction, nous aurions avancé d'un grand pas. La question est en effet de savoir comment les luttes urbaines peuvent, en se globalisant, apporter une solution aux problèmes de la majorité de la population urbaine.

Marcel Save — Je suis très frappé pour ma part par la confusion des idées à propos des moyens à mettre en œuvre en matière urbanistique. Un seul exemple à cet égard : celui du Petit-Paris à Ghlin. Les partisans de la restauration des vieilles maisons (j'en étais) s'interrogent sur la validité de leur option : ne serait-ce pas une erreur pour l'avenir d'assurer, comme les intéressés eux-mêmes le demandent, une restauration permettant un loyer modeste, mais privant par exemple les habitants de chauffage central ? Les idées ne sont pas assez élaborées dans ce domaine. Faute d'un projet urbanistique global, les réactions aux problèmes de la ville restent locales ou personnelles, et parfois insuffisamment fondées. Par contre, certaines administrations ont une doctrine claire et ferme : par exemple toujours plus de routes, pour rouler mieux et plus vite. Comme par ailleurs, l'administration de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est née bien après l'administration des routes, cette situation historique crée une difficulté supplémentaire en faussant la hiérarchie logique des problèmes, car les routes devraient s'inscrire dans un projet global d'aménagement.

Rosine Lewin — Après ce premier tour de table, des éléments se dégagent. Nous sommes tous d'accord que des couches sociales variées sont touchées par les transformations de la ville, mais qu'en définitive ce sont toujours les mêmes qui sont les victimes. Par contre, ce qui fait problème et mérite d'être examiné sans tarder, c'est d'abord la réflexion de Schoonbrodt sur l'apport insuffisant des penseurs marxistes et la carence d'action du mouvement ouvrier en matière urbaine. C'est ensuite les remarques sur la discontinuité dans l'action des comités de base, alors que d'une certaine manière, comme l'a montré Aron, malgré cette discontinuité, ils combattent des projets que la majorité de la population a intérêt à rejeter.

Jacques Vanderbiest — Je me demande dans quelle mesure un penseur sérieux peut réfléchir à une réalité inexistante au moment où il écrit. Nous vivons la révolution urbaine, depuis le début du siècle s'opèrent les plus grandes concentrations de population de l'histoire. La ville est un produit de l'industrialisation et on ne peut reprocher à Marx de n'y avoir pas réfléchi, puisqu'il ne l'a pas vue.

Jacques Aron — Pas d'accord ! Marx et Engels ont été contemporains de la plus grande accélération de la concentration urbaine. Si nous réagissons autrement aujourd'hui, c'est que des circonstances nouvelles sont apparues entretemps. Pour Marx et Engels, l'essentiel est la lutte économique. La lutte pour de plus hauts salaires et une autre répartition des revenus a une influence sur le problème du logement : si vous gagnez plus, vous pouvez mieux vous loger. Dans cette mesure lutte économique et lutte urbaine se rejoignent dans la pensée des fondateurs du marxisme.

Ce qui a évolué depuis Marx c'est le capitalisme lui-même : aujourd'hui, le système vise à subordonner l'action de l'Etat aux profits des monopoles. Le choix est dès lors : consommation collective du produit du travail de tous ou détournement de ce produit au profit de quelques-uns. Ce choix est apparent au niveau de la ville, lieu typique de la consommation collective. Certains acquis de la lutte ouvrière risquent d'être remis en question, et même au delà, par une ville que dévore le grand capital. Il me semble que les organisations syndicales, assez apathiques vis-à-vis du phénomène urbain, ne l'ont pas suffisamment compris.

Michel Godard — Je voudrais donner un éclairage historique à la question. La réflexion sur la ville, ses maux et ses malheurs est une réflexion typiquement du 19^e siècle. C'est contre les gens qui posaient les problèmes en termes de maux ou de maladie urbaine, que Marx et Engels se sont élevés — à la fois contre les utopistes qui opposaient au Mal un modèle idéal, et contre les passésistes, utopistes à reculons, qui voyaient dans la cité médiévale l'image d'une ville idéale. Pour Marx et Engels, il n'y a pas de modèle, il faut attaquer les problèmes économiques à la base. Le fondateur de la sociologie urbaine n'est autre qu'Engels, avec « la situation de la classe ouvrière en Angleterre ». Mais il faut bien voir qu'aussitôt abordée, la problématique de type urbain qui intéressait fort les médecins charitables, dans une perspective hygiéniste, et certains réformateurs sociaux plus ou moins corporatistes et réactionnaires, est dépassée théoriquement et pratiquement. Il est possible que les organisations syndicales soient marquées par ce type de raisonnement, même si elles ont commis bien des infidélités à Marx et Engels.

René Schoonbrodt — Je viens de relire plusieurs textes marxistes, et notamment « La question du logement ». Marx et Engels examinent le processus d'industrialisation — et le processus d'urbanisation y est conjoint. La préoccupation hygiéniste y est très forte et constitue un point de sensibilisation, à partir duquel on démontre que pour modifier les conditions de vie urbaine, il faut prioritairement modifier les conditions économiques. C'est un fait. Les retombées de ce fait dans la mentalité des organisations ouvrières, c'est qu'on a mis l'accent sur les conditions économiques et de travail, et pas sur l'aspect urbain. Et comme on n'a pas vu les moyens techniques de résoudre le problème urbain, on a préféré déménager systématiquement les populations vers les campagnes périphériques. De toutes les sociétés de logement en Europe, aucune n'a implanté de logement en milieu urbain, sauf des cas

particuliers qui sont des contre-exemples. Dans les organisations ouvrières, on aborde peut-être le problème du logement, mais jamais celui de la ville.

René Soupart — Faut-il vraiment chercher dans Marx et Engels la solution à nos problèmes pratiques ? Moi, je la cherche plutôt sur le terrain : il me semble qu'il faut se servir de la Bible et pas servir la Bible... Sans doute n'est-il pas facile pour des politiques connus comme tels d'intervenir dans les comités d'habitants, Got a eu raison de le souligner. Il faut savoir détecter les problèmes latents, ceux qui se posent et être présent dès le début avec son étiquette. Il faut savoir que les organisations syndicales — et je pense à la FGTB — ne se préoccupent que très peu des équipements collectifs et de l'habitat en particulier. Nous savons que certains syndicalistes croient bon de rappeler que leur mission se résumerait : « Au syndicat, le social. Le reste, pas son affaire ». Pour eux, l'action syndicale devrait se circonscrire à revendiquer et digérer des revendications matérielles au niveau des entreprises. Les problèmes de l'habitat sont cités lors des congrès comme des revendications posées au pouvoir politique national. Par la suite il n'existe aucune articulation à la base.

Il faut adapter l'action aux nécessités et aux possibilités réelles.

A partir des expériences vécues à Mons, dans le Borinage, au Pays Noir et à Bruxelles, on a par exemple mis sur pied une fédération d'habitants de logements sociaux, où locataires et propriétaires sont réunis. L'expérience des luttes permet d'éviter des sottises, des faux pas...

Jacques Moins — Je ne voudrais pas me livrer à une exégèse de la pensée marxiste sur le problème de la cité...

René Schoonbrodt — Peut-être l'exégèse n'est-elle pas utile, mais je reste convaincu que si les organisations ouvrières sont indifférentes à la problématique urbaine, c'est en raison des carences des penseurs marxistes.

Jacques Moins — L'analyse marxiste se fonde sur la lutte des classes, qui est une réalité. Les travailleurs luttent d'abord là où ils voient l'ennemi de classe, c'est-à-dire à l'entreprise. Ils donnent priorité à la bataille pour les salaires. C'est comme ça que le syndicat est né, et c'est ensuite que la classe ouvrière passe à des problèmes plus complexes, comme l'emploi, le contrôle des investissements au niveau de l'entreprise par exemple, qui constituent des préoccupations relativement récentes. On ne peut développer une action politique et sociale qu'en fonction de l'état de conscience des gens, donc de la manière dont les gens appréhendent la réalité. Les problèmes du logement et des transports sont perçus par les travailleurs, mais on l'a souligné, ce n'est pas encore par là qu'ils appréhendent le problème global de la ville. Mais ces réalités-là sont senties, sont vécues. Cela dit, je suis assez d'accord avec ceux qui estiment que les organisations syndicales et la plupart des formations politiques retardent par rapport à certaines réalités, et notamment par rapport à celle de la ville. Pour y sensibiliser les gens il faut une longue patience. Cependant, il me paraît important, sur le plan politique, de ne pas établir de priorité entre deux types de problèmes, de ne pas opposer par exemple l'emploi à l'environnement, l'emploi à la ville. On est en effet arrivé à une période où les deux types de problèmes sont absolument liés. Un exemple concret : le plan d'aménagement de Neder-Over-Heembeek, où le ministre Vanden Boeynants construit son hôpital militaire modèle (à côté du cimetière) et où se trouve la cokerie du Marly. Faut-il fermer le Marly ? C'est ce que souhaite la ville de Bruxelles (pour lutter contre la pollution), contre l'avis de la FGTB (au nom de la défense de l'emploi). Mais pourquoi ne pas imaginer des dispositifs non-polluants, qui dans le concret, et non pas dans un Bruxelles idéal, permettraient de concilier emploi et environnement ?

Albert Martens — Une question me préoccupe. Les centrales syndicales les plus fortes, tant à la CSC qu'à la FGTB, sont celles qui groupent les travailleurs du bâtiment. Les grands projets urbains y sont donc bien vus, quelle que soit leur valeur pour la cité. Les pressions pour ces projets peuvent donc ne pas venir seulement des promoteurs : le dossier est bien plus complexe qu'on ne croit à première vue, et il n'y a pas de « purs » et d'« impurs ».

Maurice Culot — L'usage qui a été fait ici de la notion « ville idéale » mérite d'être relevé. L'analyse montre que les images données d'une ville idéale, en l'an 2000 ou 3000, proviennent de fait de mouvements d'esprit fasciste et qu'elles sont des images de « villes de l'ordre ». La seule image qu'on puisse lui opposer est celle de « ville de la concertation ». Il faut, je crois, mettre à mort le mythe enfantin de la ville idéale, qui ne peut qu'être ville totalitaire.

Jacques Aron — Ce que vient de dire Culot rejoint d'une certaine manière ce qu'avait dit Godard : j'y vois une des raisons fondamentales qui avaient poussé Marx et Engels à se défier des « modèles » des utopistes notamment.

René Schoonbrodt — Revenons au rôle des organisations ouvrières. Depuis la 2^e guerre mondiale, il est évident qu'elles n'interviennent pas seulement au niveau de l'entreprise et en matière de salaires. Elles ont un rôle plus global, à différents niveaux. Mais, l'absence de modèle socialiste, en matière urbaine a fait porter des solutions petites-bourgeoises par le mouvement ouvrier. Voyez l'exemple du petit ring de Charleroi. Porté par les organisations ouvrières, il est à la mesure des commerçants de la ville et de leur idéologie : le consommateur est amené le plus près possible du magasin.

Jacques Aron — Le problème n'est pas aussi simple et nous ne pouvons éliminer l'aspect de contrainte économique que comportent des projets urbains. Les luttes urbaines butent très vite sur les problèmes économiques. Habiter en ville, qu'est-ce que cela veut dire ? Qui va habiter à la place des casernes Albert, à la place du musée, rue Royale ? De quelle population s'agit-il, quand on parle d'un « retour de population vers le centre » ? Je n'évoquerai pas les aspects fonciers de l'affaire, parce qu'on y verrait une marotte, mais je crois qu'il faut parler des finances communales presque toujours déficitaires. Même les communes qui voudraient favoriser un habitat populaire sont dans l'impossibilité de le faire. Et là sans doute est-il possible d'assurer une jonction avec les luttes syndicales.

Michel Godard — On peut se demander pourquoi ont tout à coup surgi des comités de quartier et pourquoi leur rôle apparaît neuf. Des oppositions à la spéculation foncière, il y en a eu tout au long du 19^e siècle, mais ce qu'il y a de vraiment nouveau, c'est depuis 1962 la collaboration officielle entre les pouvoirs publics et les intérêts privés. Illustration de ce que les communistes appellent le capitalisme monopoliste d'Etat, c'est la légalisation d'un certain stade de développement du capitalisme. C'est ce phénomène nouveau, qui explique la dimension politique nouvelle. D'autre part, du point de vue économique, le développement du modèle capitaliste industriel rend la ville très sensible à des dysfonctionnements tels que retard dans les transports, etc. En d'autres termes, la ville, endroit de consommation collective, si elle ne fonctionne pas bien, devient un important problème économique et aussi un champ d'action pour les syndicats. Ajoutons à cela — je reprends la « marotte » d'Aron — que la spéculation foncière atteint de tels niveaux qu'elle perturbe quasi tout le monde, et en tous cas les petites et moyennes entreprises autant que les travailleurs. Si bien qu'on a pu constater des positions convergentes à cet égard entre les premières et les secondes. Et même s'il n'y a pas une mobilisation à la base, notons que, par exemple pour la FGTB à Bruxelles depuis 1968, la lutte pour l'emploi et la lutte contre la spéculation foncière et contre la liquidation des transports collectifs ont été unies dans des mots d'ordre interprofessionnels.

Xavier Leroy — Godard m'a coupé l'herbe sous le pied et je ne puis que souligner après lui l'impact économique de ce qu'il a appelé les dysfonctionnements de la ville. A ce propos, je me demande — et je vous demande — si les organisations syndicales ne pourraient, en remettant à l'avant-plan certaines revendications de réformes structurelles, débloquer la situation. Qu'en est-il en particulier de la revendication de régies foncières ?

Jacques Moins — Je pourrais apporter un élément de réponse en ce qui concerne Bruxelles où le problème a été posé au niveau du conseil d'agglomération qui rencontre les mêmes difficultés financières que les communes.

A l'heure actuelle, le mandataire d'agglomération ne peut guère agir plus efficacement que le mandataire communal, car le véritable pouvoir appartient aux sociétés financières. C'est donc la société qu'il faut mettre en cause. A défaut de le faire, l'action des comités de quartier risque de s'étriquer, de s'enliser.

Jacques Aron — Bien sûr, et la discussion récente du budget communal de St Josse en témoigne. On a appris que si le bourgmestre Cudell s'est réjoui des investissements consentis sur le territoire de sa commune, la collectivité supporte les charges de ces investissements, charges qui expliquent en partie le demi-milliard de mali du budget. La commune de St Josse retrouvera-t-elle jamais l'argent prêté aux constructeurs du Manhattan Center ? Ici aussi, apparaît le mécanisme du capitalisme monopoliste d'Etat, et ici aussi, il s'agit de mettre en cause ce mécanisme et ce système si on veut éclairer les responsabilités. Eclaircissement d'autant plus nécessaire que la confusion institutionnelle permet toujours aux mandataires publics de s'en prendre au « pouvoir d'à côté » ou globalement aux « pouvoirs publics », — avec tout ce que cela implique de risque poujadiste...

René Soupert — A propos de régie foncière, je voudrais indiquer que la ville de Mons l'ayant votée, cela ne résout pas les problèmes. Nous manquons de crédits et dès lors nos projets sont bloqués. La Louvière a aussi voté la régie foncière et cela ne va pas mieux pour d'autres raisons : quand la ville dispose d'un terrain, elle le remet à des promoteurs ! Conclusion : c'est bel et bien le régime qui est en cause !

Rosine Lewin — N'y a-t-il pas une jonction à opérer entre les actions « ponctuelles » et souvent épuisantes des comités d'habitants d'une part, comités qui sont par essence limités, et d'autre part les revendications de réformes de structure, inscrites au programme des grandes organisations syndicales. Un congrès de la FGTB de Bruxelles a lancé le mot d'ordre « Il faut casser la spéculation foncière » ; comment ce mot d'ordre pourrait-il pratiquement être mis en valeur tant par les comités de quartier que par les organisations ouvrières, politiques et syndicales ?

René Schoonbrodt — Il me semble qu'il vaut mieux parler de politique foncière que de régies foncières, celle-ci n'étant qu'un moyen, une partie d'un tout. Cela dit, la question posée par Rosine Lewin me paraît essentielle. Les comités d'habitants doivent trouver un prolongement quelque part, et je ne leur vois pas de meilleur allié que les organisations ouvrières — encore que je fasse, au moins provisoirement, des réserves à l'égard des partis politiques. Mais on aurait tort je crois de caractériser l'action des comités d'habitants comme parcellaire, discontinue, limitée. Certains existent depuis 1969, et plus d'un ont des programmes cohérents.

A. Martens. — Le comité du quartier Nord a lancé plusieurs appels aux organisations syndicales. Celles-ci nous ont chaque fois renvoyés soit au pouvoir politique local ou bien aux sociétés locales de logement. Tout se passe comme s'il y avait un partage des tâches au sein du mouvement ouvrier : parler de la ville au syndicat, c'est se tromper d'adresse.

Jacques Vanderbiest — J'abonde dans le sens de Schoonbrodt : il n'est pas exact que les comités d'habitants aient une action dépourvue de continuité. Dans les Marolles par exemple, elle dure depuis 5 ans, peut-être parce que notre groupe ne prétend pas couvrir l'ensemble des besoins mais joue plutôt le rôle d'un accélérateur. D'autres comités existent et continuent sur leur lancée. C'est important, et c'est lié à mes yeux au phénomène urbain lui-même, qui est très neuf, et dont bien des institutions n'ont pas encore perçu la nouvelle qualité de rencontre qu'il offre aux gens. De nouveaux types de communications ont été créés, qui n'ont plus rien de commun avec les rapports de subordination issus des structures verticales de la société rurale. Les comités de quartier peuvent inventer, rechercher, faire vivre ce nouveau type de relations. C'est vrai par ailleurs que la plupart des gens ne s'aperçoivent pas que sur le plan de ville se produisent des phénomènes économiques relevant de ce que vous appelez le capitalisme monopoliste d'Etat et que j'appelle la technostucture. Mais il s'agit précisément de ne pas se laisser

enfermer, de ne pas se laisser limiter... Il faudrait choisir un terrain précis, y gagner une bataille déterminée et ensuite recommencer ailleurs. J'appelle cela, peut-être à tort, la longue marche de Mao : on commence par gagner un village, puis deux, puis dix, même s'il faut quarante ans...

Pierre Got — Une remarque encore à propos de l'activité des comités de quartier. Les gens qui participent à ces comités, à Tournai tout le moins, sont des « marginaux » baignant le plus souvent dans l'humanisme et l'apolitisme et cherchant un terrain d'action hors des structures politiques traditionnelles, trop compromises à leurs yeux. S'il me paraît malgré cela qu'ils sont intéressants, dans la mesure où ils entraînent à l'apprentissage de la contestation et de la responsabilité collective, il faut bien voir que leur marginalité entraîne des blocages. La gauche structurée témoigne d'une prudence perplexe devant ces nouvelles luttes. Ne serait-il pas opportun que les partis de gauche encouragent plutôt leurs militants à agir activement au sein des comités, afin d'en favoriser la politisation ?

Maurice Culot — Je perçois dans plusieurs interventions, et notamment dans celle d'Aron, une méfiance envers les comités d'habitants : on y voit un phénomène passager, ou un tremplin. On peut réagir contre la tendance qu'ont certains comités à défendre des intérêts particularistes. Mais la multiplication des comités d'habitants a eu pour effet d'éliminer les revendications égoïstes. A partir du moment où il n'était plus possible de renvoyer l'autoroute chez le voisin, les comités ont bien été forcés d'élaborer un plan d'action global. Le nombre de comités d'habitants atteint un chiffre record à Bruxelles; l'aboutissement de leurs travaux est loin d'être négligeable. La charte élaborée par l'Interenvironnement en témoigne. Je défie n'importe quelle organisation à Bruxelles de fournir un document qui ait la qualité de cette charte, et qui soit aussi opérationnel. Plus opérationnel que toutes les théories urbaines. Si bien qu'à mon sens la continuité dans la discontinuité qui caractérise ces comités ne permet pas qu'on les écarte d'une phrase... La réticence que je sens ici à l'égard des comités d'habitants n'est pas justifiée.

Rosine Lewin — Le sentiment de méfiance que perçoit Culot ne me paraît pas répondre à une réalité. Personne ici ne se méfie des comités de quartier. Ce qu'il peut y avoir, c'est une inquiétude sur un manque d'efficacité, ou un regret devant certaines limites.

Pierre Got — Il ne faut pas généraliser l'efficacité et la portée des comités de quartier en se basant seulement sur les actions menées à Bruxelles. A Tournai par exemple, la Charte urbaine a été élaborée en grande partie par un groupe de travail composé en majorité de femmes appartenant à la « bourgeoise éclairée ». Les options contenues dans la charte ne les gênent nullement, elles y souscrivent même puisqu'elles en sont les co-auteurs. Ce n'est pas que la portée réelle des objectifs leur échappe, mais je crois qu'il est toujours possible de trouver un accord sur des idées progressistes. Il en va autrement lorsqu'il s'agit de les appliquer.

Albert Martens — Deux remarques : la première à propos de « la longue marche », la seconde à propos de la « méfiance ». Vanderbiest a invoqué Mao. Or Mao savait très bien où il allait, et je ne suis pas sûr que les comités le sachent toujours. Nous ne sommes pas méfiants à l'égard des comités, mais personnellement je crains une tendance qui se développe subtilement, et qui présente le retour au passé comme la solution progressiste. On abolit les tours, on rénove le 19^e siècle et on croit que c'est réglé. En fait, la classe dominante continue à conquérir l'espace urbain, même si par exemple la Place des Martyrs est sauvée. Mais avec VdB qui défend la Place des Martyrs, la lutte urbaine perd de sa crédibilité.

Marguerite Mertens — A propos des comités d'habitants, il faut distinguer deux phénomènes. Maintenir en haleine ces comités dépend, à mon avis, moins de talents d'organisation que des centres d'intérêts offerts. Si le centre d'intérêt pour lequel un comité a été créé s'éteint, je ne vois pas comment on peut le maintenir en vie. On peut certes renouveler les motivations, mais pas artificiellement : il ne s'agit pas d'inventer des problèmes, mais seulement de les

découvrir en tentant de les résoudre. Quant aux « illuminés » qui sont prêts à encadrer ou guider les comités d'habitants, ils trouveront toujours à s'employer même si rien ne se passe dans leur quartier. Ne les confondons pas cependant avec la population elle-même. Je voudrais dire aussi un mot à propos des syndicats. Je sais d'expérience que les organisations syndicales témoignent généralement d'une apathie polie quand on les interpelle sur la ville. Je me demande si ce n'est pas, notamment, parce que nous n'indiquons pas de solution alternative. Je m'explique. Quand nous combattons par exemple des projets de dépenses pour des avions militaires, nous savons que les travailleurs des usines d'aéronautique, soucieux de leur emploi, nous entendent mal, mais nous nous efforçons d'indiquer — au moins théoriquement — que leur emploi pourrait être mieux défendu en consacrant les milliards « militaires » à d'autres types d'investissement. Sur le plan de la ville, nous n'accomplissons pas toujours cette démarche. D'autre part, quand on essaie, à l'intérieur de l'organisation syndicale, d'obtenir un appui pour les comités de quartier, on vous répond volontiers qu'un travail se fait dans des organismes comme les Conseils économiques et sociaux. Mais de ce travail, on n'a de rapport que tous les deux ou trois ans. C'est pourquoi, je me suis déjà demandé s'il ne serait pas utile de susciter un colloque ou dialogue (sous une forme à mettre au point) entre représentants syndicaux et comités de quartier.

Marcel Save — L'idée mérite d'être retenue et élargie. Les expériences que j'ai vécues comme échevin de Mons m'ont convaincu qu'à tous les niveaux et sur divers plans, la clarté doctrinale fait défaut à propos du rôle de la Ville. Les groupes de quartier défendent souvent des positions affectives, outrancières qui facilitent leur récupération. L'opinion est mal informée. Les techniciens eux-mêmes ne sont pas sûrs de leur affaire. On voit parfois des fonctionnaires s'en remettre aux promoteurs. Il existe donc un besoin essentiel : celui d'une réflexion politico-urbanistique qui ne négligerait pas les aspects sociaux et matériels de la ville, mais qui ne peut être distincte d'un projet sur l'homme. Je ne vois pas d'organisation prête à fournir, à offrir pareille réflexion. Mais il pourrait être salutaire et fécond d'organiser la confrontation d'hommes de formations et d'expériences différentes, tels qu'urbanistes, praticiens des problèmes sociaux, hommes politiques, etc.

Jacques Aron — Je voudrais revenir au problème de la méfiance tel que l'a soulevé Culot. Quand je constate que la résistance aux projets urbains des milieux d'affaire est davantage le fait des classes moyennes que des salariés, je ne minimise pas cette résistance. Rien ne justifie la méfiance qu'on me prête. Sans doute avons-nous, Culot et moi, d'assez grosses divergences comme architectes à propos des formes urbanistiques, des alternatives à proposer aux comités. Mais ce n'est pas le problème qui nous occupe ici. Revenant sur ce que disait notre ami Vanderbliest de sa longue marche, je voudrais souligner avec Albert Martens que Mao s'est toujours efforcé d'établir la liaison entre les opérations fragmentées de sa marche et son but global. Le but de ceux qui essaient de faire progresser les luttes urbaines, est-il aussi clair ? Quand on parle, comme René Schoonbrodt l'a fait dans un texte de présentation de l'ARAU, d'animation urbaine, qu'est-ce que cela signifie ? Les petits sapins éclairés sur un chantier c'est gai. Mais entre les petits sapins et l'objectif politique de ceux qui les ont placés, il y a lieu de se poser des questions. Fragmentaires comme elles sont, les luttes urbaines peuvent en effet être récupérées par le pouvoir, qui n'hésite pas à lâcher du lest pour sauver l'essentiel...

Jacques Moins — Moi aussi je voudrais être clair à propos des comités de quartier : je ne nourris aucune méfiance à leur égard. Si des questions se posent à propos de leur développement ou de leur continuité, ce n'est pas pas méfiance, mais au contraire par intérêt, car j'y attache une très grande importance. Cela ne signifie pas qu'on puisse opposer actions ponctuelles et actions générales. Dans tous les types de luttes, il est difficile de lier les unes aux autres. Mais ces difficultés ne peuvent nous faire oublier la richesse et la nouveauté du phénomène des comités de quartier. Si nous manifestons quelque impatience à propos de leur essor, c'est parce que nous voulons effectivement changer la société. Là, nous sommes en aveux !

Jean-Paul Vankeerberghen — C'est une erreur à mon avis de vouloir intégrer l'organisation syndicale à l'action spécifique du comité d'habitants. Les plans et les fonctions sont trop différents pour que cela ait une chance de réussir. La jonction doit s'opérer ailleurs, par le biais de revendications concrètes en direction du pouvoir politique, par exemple en matière de logement et de transports, où organisations syndicales et comités de quartier pourraient avoir une plate-forme commune. A partir de là, on pourrait déboucher sur une revendication politique plus concrète que le mot d'ordre « casser la spéculation ».

René Schoonbrodt — Des contacts avec des organisations ouvrières, nous en avons. Encore faut-il voir que des différences existent à l'intérieur de ce monde-là aussi. Je tiens à souligner à cet égard que le MOC s'est prononcé pour la première fois sur les problèmes urbains (*). On a proposé ici des colloques ou dialogues entre militants du mouvement ouvrier et militants des comités d'habitants. Pourquoi pas ? Il suffirait de trouver un lieu de rencontre, et avec une certaine maturation, l'opération pourrait réussir, alors qu'elle était impensable il y a un an.

Mais puisque chacun de nous veut être clair, je me déclare pour ma part attristé par le fait que Jacques Aron ait choisi d'extraire, de mon texte sur l'ARAU, le passage relatif à l'animation urbaine...

René Soupart — L'animation urbaine peut parfaitement s'insérer dans un processus de prise de conscience de la population. Il ne faut pas l'isoler du reste.

René Schoonbrodt — ...Dans ce texte, ce qui est essentiel, c'est l'idée que la ville est ou doit être lieu du pouvoir, que la ville est ou doit être une des structures qui maximisent les possibilités d'autonomie de l'individu, en maximisant son pouvoir. L'animation, c'est accessoire. La conquête de la ville est à mes yeux un des éléments de la lutte des classes. Le mouvement ouvrier — c'est-à-dire ses organisations syndicales, culturelles et politiques — est, il est vrai, dans une situation assez ambiguë. Il revendique une amélioration de la qualité de la vie (« plus être » plutôt que « plus avoir »), mais sur le terrain de la ville, son insertion dans la société globale lui imprime certaines hésitations ou contradictions. Il y a cependant une certitude : le problème urbain ne trouvera sa solution qu'avec le mouvement ouvrier. Les comités de quartier, quel que soit leur rôle historique, ne sont pas à même de poser le problème de manière globale : le découpage de l'espace n'est pas indépendant des structures économiques. Or ce sont les organisations ouvrières qui luttent sur le plan des structures économiques.

Rosine Lewin — Il est bien clair qu'au delà de la polémique sur l'animation urbaine, nous sommes projetés maintenant au cœur du problème. Ce que vient de dire Schoonbrodt me paraît très important, et je suggère que chacun de nous dise s'il est évident pour lui aussi que le problème urbain ne trouvera sa solution qu'avec le mouvement ouvrier.

René Schoonbrodt — Un mot encore sur Bruxelles. Ce qu'il y a de particulier dans le cas de Bruxelles, c'est que pour survivre comme agglomération, Bruxelles est acculé à trouver des solutions de type collectif, où emploi, habitat, amélioration de la qualité de vie, ville comme structure de participation au pouvoir sont liés. Dans la mesure où on est obligé, pour des raisons de survie collective, de revoir tout ce qui a été l'urbanisme — un urbanisme de gâchis — dans cette mesure, on sera obligé de recourir à des solutions collectives, pour l'emploi, pour l'habitat. La nécessité d'une prise de responsabilités par les organisations ouvrières dans le domaine urbain est donc d'autant accrue. Il reste néanmoins une ambiguïté en ce qui concerne la liaison entre organisations ouvrières et organisations politiques : dans l'esprit de nombreux dirigeants ouvriers, il existe une vieille division du travail, selon laquelle les hommes politiques, qui ont été élus, servent à traiter tous les problèmes qui ne sont pas ceux de l'entreprise. Il faudra sortir de cette difficulté et en

(*) Conseil Central du 7 décembre 1974.

arriver par exemple à ce que le mouvement ouvrier se sente concerné plus directement par l'action « urbaine » de certains bourgmestres.

Marguerite Mertens — Je reprends la même idée « par en-bas ». Pour quoi y a-t-il très peu de représentants des travailleurs dans les comités de quartier ? Il y a d'abord, je crois, un problème de temps disponible, surtout pour les syndicalistes. Si un ouvrier, un employé se trouve impliqué dans un problème urbain touchant son quartier, il est très possible qu'il vienne et travaille au comité mais ce sera sans lien avec l'organisation syndicale. Il y a d'ailleurs dans ce domaine des différences à observer entre l'attitude des employés et celles des ouvriers, les premiers apparaissent peut-être plus actifs. Dans les quartiers populaires, ceux qui sont les plus actifs des comités ce sont souvent les artisans : ils savent le mieux ce qu'ils veulent. Par ailleurs, le frein syndical procède bien souvent du souci de certains dirigeants, qui ne veulent pas mettre en cause leurs amis politiques.

Michel Godard — J'embraye sur ce qu'a dit Schoonbrodt, en rappelant qu'il importe de lier le problème de la consommation collective et du mieux-être au type de développement monopoliste dans lequel nous nous trouvons. La liaison entre le pouvoir économique et les pouvoirs publics est devenue très étroite et elle exerce ses effets aussi quand il s'agit d'assurer le cycle de consommation, problème typique d'une société monopoliste développée. C'est ce qui distingue la période actuelle de la situation d'il y a vingt ou cinquante ans. Ceci dit, il me semble qu'il y a là, pratiquement, un enjeu important pour les comités de quartier, qui n'ont jamais quitté le domaine de la défensive. Si on veut rejoindre les organisations syndicales, il faut passer à l'offensive, en termes d'exigences qualitatives pour le fonctionnement de la ville. Ces exigences, les syndicats y sont poussés à partir d'autres nécessités, d'ordre économique. Il est intéressant de noter que les questions d'aménagement du territoire ont été d'abord du domaine des Travaux Publics, mais qu'elles ont passé de plus en plus dans le domaine des Sociétés régionales de développement. Quelle que soit l'efficacité de cette mécanique, le glissement des compétences mérite de retenir notre attention. Cela implique pour les comités de quartier qu'ils acceptent de poser les problèmes urbains aussi en termes de revendication pour des équipements sociaux et culturels, et pour un certain développement régional. Et cela implique des militants syndicaux un effort pour que les revendications concernant la ville — transports en commun, par exemple — soient portées à la base.

Jean-Paul Vankeerberghen — Je répète que je ne crois pas qu'il faille faire participer les organisations syndicales comme telles aux luttes urbaines. Celles-ci doivent intéresser surtout les hommes politiques et, au-delà des élus, les organisations politiques du mouvement ouvrier. Quant aux actions syndicales à la base dont a parlé Godard, je n'y crois guère pour l'instant.

Maurice Culot — Je considère la position de Godard comme très utopiste. Les comités d'habitants ont une limite qui est celle de leur constitution même. D'une certaine manière, ceux qui s'occupent de ces comités sont des « marginaux » : sociologues, curés, etc. Ce ne sont pas des travailleurs avec un horaire de travail normal en tous cas pas au niveau des groupes de travail. Par ailleurs, l'action offensive des comités est pour moi une évidence : les seuls groupes qui aient jamais développé une action cohérente et une philosophie globale en matière d'aménagement du territoire, ce sont les comités d'habitants, qui sont armés d'un programme urbanistique. Ils ont pour le moins gagné du temps, et un temps précieux, puisqu'il permet de figer certaines situations, ce qui peut être un facteur progressiste. N'oublions pas que ce sont les comités qui ont fait sortir de la tête des gens l'idée de la priorité sacro-sainte de l'auto; que ce sont eux aussi qui ont fait admettre la notion de tissu urbain. Tout cela compte !

Pierre Got — Peut-on parler de philosophie globale lorsque celle-ci exclue l'analyse politique ? Cette carence facilite la récupération et même l'utilisation de ces groupes « marginaux » par le pouvoir politique en place. Celui-ci a dans une certaine mesure besoin d'une contestation urbaine, principalement si

celle-ci ne déborde pas le cadre de l'analyse technique. Il n'est pas question de minimiser l'efficacité de ces luttes, mais il faut également reconnaître leurs limites et ne pas se départir envers elles d'une attitude critique.

Jacques Aron — On peut théoriquement établir une liaison entre ces comités et les organisations syndicales par le biais de revendications telles que les transports en commun ou les crèches, puisqu'une partie du salaire se perd par manque d'équipements socio-culturels. Ne serait-il pas plus opératif de lier l'exigence d'une meilleure qualité de vie à l'activité des organisations syndicales sur le terrain de l'entreprise elle-même ? Pourquoi la « qualité de vie » devrait-elle se limiter à l'habitat ? Les conditions dans lesquelles les ouvriers passent huit heures par jour à l'usine ne méritent-elles pas, elles aussi, un combat d'ordre qualitatif ? Les lieux de travail constituent aussi une partie de la ville.

Christian Vandermotten — Il me paraît possible de synthétiser toutes les positions. En vérité, il faut bien voir que les « disfonctionnements » de la ville frappent tous les citoyens, et pas seulement les ouvriers et les employés. Même si les inconvénients des embouteillages et surtout la médiocrité des transports en commun, les diverses nuisances, représentent des gênes plus facilement évitées ou proportionnellement moins ressenties par les citoyens plus « cossus ». C'est bien pour cela que les comités de quartier sont, dans leur ensemble, socialement hétérogènes. C'est vrai aussi que les plus actifs y sont les artisans et les commerçants : ils ont plus de temps que les syndicalistes d'une part, qu'un certain type de cadres supérieurs d'autre part. Mais il existe des comités d'habitants, par exemple dans le Brabant wallon, qui groupent essentiellement des cadres et des bourgeois, très motivés et très actifs. Dès lors, une articulation directe, au niveau des comités de quartier, avec le mouvement ouvrier, me paraît vouée à l'échec. Vankeerberghen a raison. L'articulation doit s'effectuer à un autre niveau — celui de la mise en cause des responsables politiques et économiques des disfonctionnements. Et ces responsables, nous le savons, sont quelques-uns en définitive.

Jacques Moins — Je suis d'accord avec ce que René Schoonbrodt a dit, quant au rôle des comités de quartier — il a même parlé de « rôle historique » — et de la place nécessaire du mouvement ouvrier. Sans perdre de vue cependant que pour nombre de citoyens, il faut **avoir** plus pour **être** davantage. Je voudrais néanmoins poursuivre notre réflexion sur la liaison des comités avec le politique. Ce qui est intéressant dans les comités de quartier, singulièrement à Bruxelles, c'est une certaine expérience de démocratie directe, qui a fait naître une série d'interrogations sur le rôle des élus, et sur leurs rapports avec les électeurs. Ces interrogations sont nouvelles et intéressantes. Mais à y regarder de près, cette démocratie directe devient assez rapidement une démocratie déléguée et déléguée à ce que Culot appelle des « marginaux ». Cela doit retenir notre attention. Cette délégation est-elle plus juste, meilleure que la délégation de type parlementaire ? N'est-ce pas par ailleurs, presque une nécessité de la vie sociale, d'organiser des délégations, puisque tout le monde ne peut pas se prononcer sur tout ? Il me paraît intéressant de voir comment les élus réagissent à cette expérience nouvelle. En ce qui concerne les communistes, le problème est relativement simple, surtout à Bruxelles, où nous n'avons pas une parcelle de pouvoir : nous sommes très attentifs aux comités de quartier. Mais quand on détient ou qu'on partage une parcelle de pouvoir, le problème est peut-être différent. Il y a une prise de conscience qui doit naître à propos d'une vérité qui est encore loin d'être évidente : les mandataires politiques sont eux-mêmes prisonniers des structures économiques. Moins que jamais, les centres de décision ne se situent au conseil communal ou au Parlement, et il devient plus facile d'en faire la démonstration, même en dehors du mouvement ouvrier historiquement organisé.

René Soupart — J'abonde dans le sens indiqué par Moins. L'UDP a un morceau de pouvoir public à Mons. Mais la démocratie interne qui implique le respect du protocole d'accord n'est pas toujours respectée chez les partenaires de la coalition et tout le monde ne tire pas dans le même sens. Les

comités de quartier ont une raison majeure d'exister : c'est une école, une initiation à la vie politique, pour améliorer la démocratie. Les gens apprennent à discuter, à contrôler les élus — et pour les élus, il est très important de pouvoir agir en concertation avec des comités dûment informés. Même en participant au pouvoir, nous devons admettre que les contestations constructives sont utiles, voire nécessaires. Quand l'argumentation technique fait défaut, ou est mal présentée, les techniciens doivent s'efforcer de comprendre les exigences populaires.

Marcel Save — On a évoqué ici la question du temps disponible pour les militants des comités de quartier, en indiquant que les ouvriers ne peuvent pas consacrer du temps à cette activité. Je me demande s'il n'y a pas une autre raison, plus profonde : les gens qui vivent 24 heures sur 24 dans la ville, sentent plus les aliénations et disfonctions de la ville, que ceux qui quittent la ville pour leur travail et n'y reviennent presque que pour dormir. Les centres d'intérêt de l'ouvrier sont à l'entreprise bien plus que dans la ville, et c'est dans son combat contre le patronat qu'il lutte contre les aliénations subies. Pour les artisans et commerçants, le terrain de combat, quand il y en a un, se situe en ville. Quant aux « marginaux » qui s'activent dans les comités d'habitants, ils ont sans doute davantage réfléchi aux sources des ennuis infligés aux citadins, ainsi qu'aux moyens pour les faire disparaître. Il y a donc rupture entre les deux types de préoccupations. Il me semble que les comités de quartier peuvent montrer les améliorations à apporter à la ville, dans le cadre d'un projet global, qu'ils peuvent aussi mettre en évidence les responsabilités politiques. La connexion entre comités de quartier d'une part et organisations syndicales d'autre part, connexion à réaliser au plan politique, permettrait de montrer aux uns et aux autres ce qui ne va pas. Le mouvement ouvrier n'est à mon avis, ni particulièrement sensible au problème de la ville, ni particulièrement informé. Tout le monde d'ailleurs tâtonne, et on utilise volontiers des slogans, faute de disposer de dossiers sérieux. Il importe donc de définir un projet de fonctionnement de la ville, situant l'homme dans la ville. Un tel projet doit, me semble-t-il, se fonder sur des valeurs, c'est-à-dire une certaine façon de vivre dans la ville, en refusant par exemple la priorité à l'auto, en accordant cette priorité à l'homme, etc.

Jacques Vanderbiest — Ce qui me frappe, c'est que les gens des comités d'action sont des gens extrêmement variés, qui ont en commun d'avoir choisi de vivre la ville. Cette vie suppose certaines attitudes, certaines options. Ainsi, aux Marolles, ouvriers, artisans, commerçants se retrouvent ensemble à certains moments parce que leur identification dans la société passe par la ville, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent. Leur quartier fait intimement partie d'eux-mêmes. Par contre, les syndicalistes que j'ai eu l'occasion de rencontrer à propos de la vie des Marolles m'ont paru entièrement absorbés par les problèmes de leur combat et de leur dialogue avec le patron — au point d'ailleurs qu'ils parlent finalement le langage du patron, en adoptant certaines valeurs du patron.

A mon avis, les gens qui vivent la ville ont une vue moins parcellisée, plus globale des choses. Ils établissent un lien entre l'espace et le temps. Ainsi, s'il est bien entendu que la maison du n° 8, place du Jeu de Balle était un mini-problème, celui-ci s'insérerait dans le cadre d'une lutte synthétique.

Rosine Lewin — Il est regrettable que notre débat ne nous permette pas d'examiner la part de spécificité, de l'incomparabilité si j'ose dire, du quartier et de l'expérience des Marolles. J'ai le sentiment que la vie des autres quartiers de la capitale a peu de points communs avec la vie des Marolles, mais le temps nous manque pour approfondir cette question. Par ailleurs, il me paraît schématique d'opposer aux « vues globales » que les urbains auraient de la ville, les « vues parcellaires » qu'auraient ceux qui n'y vivent pas 24 heures sur 24.

Xavier Leroy — Je voudrais mettre l'accent sur le changement d'une espèce de conscience politique des gens : les luttes urbaines en réalité ne sont qu'un aspect des luttes pour une meilleure qualité de la vie. A cet égard, il faut noter l'intérêt porté à l'écologie. Ici aussi, on retrouve certaines ambi-

guités, mais dans l'« urbain » comme dans l'« écologique », les limites et les dangers d'un certain type de progrès technique et d'une logique aberrante de l'exploitation capitaliste sont mis en cause. Cela me paraît nouveau. Car s'il y a des luttes urbaines depuis longtemps, la diffusion d'une perception politique des enjeux est, à mon avis, un phénomène nouveau. C'est tellement vrai qu'à l'heure actuelle, tous les partis politiques sont pratiquement obligés de faire place dans leurs programmes aux problèmes de l'environnement, qu'il soit urbain ou naturel.

Rosine Lewin — Reste à savoir si cette mise en cause porte vraiment sur les racines du mal, et si les luttes urbaines mettent en cause le pouvoir économique, c'est-à-dire si elles entraînent les forces politiques à effectuer cette mise en cause.

Jacques Aron — Je voudrais revenir sur la notion de « valeurs » formulée par M. Save. Il faut être attentif au fait que bien souvent ceux qui, par exemple, défendent comme valeur la non-priorité de l'auto, roulent en auto. Ce genre d'attitude peut être très mal reçue dans les organisations ouvrières, d'autant plus que la revendication de meilleurs transports en commun est une ancienne revendication syndicale. Aussi je préférerais mettre en avant la défense non pas de certaines valeurs, mais plutôt d'une socialisation des moyens de transport. Il me semble qu'on éviterait plus aisément certaines équivoques, qui en définitive masquent les responsabilités. Je suis frappé par la facilité avec laquelle certaines de ces équivoques sont véhiculées, aussi bien par un ministre français comme Chalandon, qu'au niveau des comités de quartier. On y oppose la ville destructrice et aliénante d'aujourd'hui à la ville traditionnelle, à la mesure de l'homme, lieu de fête, etc. Ce sont évidemment des images fausses, utilisant des « valeurs » mythiques qui escamotent les responsabilités politiques.

Marcel Save — Je suis bien d'accord qu'une certaine forme d'opposition à l'auto peut être mal reçue, et je suis tout disposé à y substituer la revendication d'un développement qualitatif et quantitatif des transports en commun. Cependant, dès le moment où l'on parle de responsabilités — responsabilités de quelque chose qui est jugé mauvais — on s'appuie sur un projet de ville, et donc sur un projet pour l'homme. Ici on réinsère la notion de valeur, même si on ne l'appelle pas comme cela. Mon expérience d'échevin m'a appris que même des mandataires se réclamant du mouvement ouvrier, peuvent, dans certaines circonstances, avoir des attitudes favorables au fonctionnement de la machine économique telle qu'elle existe maintenant, c'est-à-dire du système capitaliste, parce que, par exemple on craint, en résistant à la spéculation foncière, de « chasser » les promoteurs et de perdre des investissements. Ces mandataires réfléchissent encore en terme de participation au pouvoir et de participation au régime; ils ne semblent pas avoir perçu qu'à partir d'un certain point, des progrès techniques deviennent le contraire du progrès. Dès lors, si j'admets que d'une manière générale, une conscience politique se développe, je suis modérément optimiste en ce qui concerne la gestion de tous les jours.

Maurice Culot — Les dirigeants ouvriers que j'ai eu l'occasion d'approcher appartiennent, à mon avis non pas au monde urbain mais au monde rural. Cela n'a rien d'injurieux, je le souligne, mais cela me paraît une réalité importante, et qui s'explique d'ailleurs ne fût-ce que partiellement par l'implantation du logement social en dehors des villes. Ces dirigeants sont fortement marqués par la mentalité rurale; elles sont de type antiplatonicien, en d'autres termes, elles n'admettent pas que le bonheur de la ville passe avant le bonheur des individus. Cette attitude explique peut-être aussi des blocages. En fait, il n'y a pas de « bonne » ville : ce qui est intéressant dans les Marolles, ce n'est pas la qualité de l'urbanisme, mais bien la qualité d'un certain débat urbain. Pour le surplus, je tiens à redire que l'action des comités de quartier, a été très positive : s'il y a maintenant une redivision régionale de la Société nationale du logement, c'est en raison des attaques dirigées à partir des comités de quartier, et notamment de la Marolle.

René Schoonbrodt — La vraie grille d'analyse des problèmes urbains c'est de savoir dans quelle mesure un certain type d'aménagement urbain augmente le pouvoir de l'individu, maximalise le contrôle que cet individu a sur son existence. Cela signifie concrètement que le critère d'appréciation d'un projet urbain ne se situe pas sur le plan esthétique, mais se situe dans le pouvoir qu'il donne aux citoyens, et aux citoyens les plus aliénés, c'est-à-dire aux travailleurs. On peut, avec Save, appeler cela une valeur; quelle que soit la formulation, c'est le pouvoir des gens qui est l'élément essentiel.

Marcel Save — Mais qu'appellez-vous pouvoir ? Avoir les moyens de vivre heureux grâce à un cadre matériel et culturel déterminé, est-ce un pouvoir ? Je crois que oui.

René Schoonbrodt — Sans doute faut-il expliciter cette notion, mais je crois que la grille que je propose débloque une partie de l'analyse. Pour moi, très pragmatiquement, elle permet de poser le problème de la fonction économique des villes et celui du jeu des forces économiques dominantes. De là, notre réflexion doit se poursuivre pour répondre à la question : « Qu'est-ce qu'une ville socialiste ? » En gros, à mes yeux, la réponse est simple : c'est la ville qui donne à tous égards le maximum de pouvoirs aux gens. Mais ce serait une autre débat... Quant à la question de savoir quels liens unissent ou doivent unir comités d'habitants et domaine politique, je tiens à souligner l'apport hautement éducatif des comités sur le plan politique. On pourrait en citer cent exemples concrets, nous n'en avons pas le loisir ici. Mais cela étant, il reste que la globalisation des problèmes ne pourra s'effectuer qu'avec l'appui du mouvement ouvrier, celui-ci comprenant syndicats, organisations culturelles et politiques.

Jacques Vanderbiest — Il me semble qu'avec la rénovation urbaine, une réalité sociale nouvelle est en train de se créer, qui ouvre des possibilités — insoupçonnées naguère — de communications entre les hommes. Or le système de démocratie actuelle est encore bâti sur une pyramide de subordinations. La prise de conscience des nouvelles relations possibles entre urbains crée évidemment des tensions. C'est un élément important: la révolution urbaine postule la réappropriation de l'espace par l'habitant, et exige de nouvelles formes de démocratie, qui ne soient plus verticales. Ces nouvelles formes, il faut encore les inventer et les comités d'habitants constituent à mon sens un premier effort dans ce sens.

Michel Godard — Maurice et Jean-Paul ont qualifié d'utopiques mes propositions, mais tout au long de la discussion on n'a rien proposé d'autre ou de moins « utopique » que les suggestions que j'avais faites pour que les comités ne s'en tiennent pas à des mesures de sauvegarde, et pour que d'autre part les organisations syndicales agissent sur des revendications précises concernant la ville. Je crois qu'il faut persévérer, en sachant bien que la question principale, c'est celle du pouvoir — individuel et collectif — et là je je rejoins entièrement Schoonbrodt. En vérité, cette façon de poser le problème est du même type que celle de Marx qui ne voulait pas trancher comment serait la ville, mais mettait l'accent sur la lutte pour le pouvoir. Dans cette optique, comités de quartier et organisations syndicales qui ont des revendications à formuler se rencontreront dans la mesure où leurs revendications visent le pouvoir et la règle du profit qui préside à son existence.

Jacques Aron — Pour illustrer le propos de Godard, on pourrait demander ce que signifie en termes de pouvoir la maison de la place du Jeu de Balle ou le piétonnier de la rue des Renards. J'y vois bien plutôt la tendance à se laisser fasciner par une image du passé. Et je m'inquiète des ambigüités qui continuent de peser sur la notion du pouvoir.

Rosine Lewin — Nous la cernons de plus en plus près. Il s'agit finalement de répondre à la question suivante : maximaliser le pouvoir pour les citoyens les plus aliénés, cela signifie quelle démarche, quelle action aujourd'hui, en direction de ceux qui détiennent le pouvoir économique ? Je ne crois pas qu'il faille opposer la défense d'une maison ou d'un piétonnier à cette démar-

che essentielle, et sur ce point précis, je ne suis pas d'accord avec Aron. Mais je voudrais que nous déterminions ensemble comment la défense de la maison s'articule, dans le concret, à la lutte contre les trusts, les multinationales, les grandes compagnies qui détiennent le pouvoir.

René Schoonbrodt — Il y a plusieurs fronts à ouvrir en même temps. Mais faut-il nécessairement, face à un « public » constitué surtout d'artisans et de petits commerçants, dénoncer toutes les liaisons en même temps ? Nous ne le croyons pas, même si pour nous, ces liaisons sont claires, et d'ailleurs soulignées dans certains documents. Mais il faut tenir compte du degré de maturité et de non-maturité politique des habitants. Il est bien évident qu'une plus grande vigilance s'impose pour ne pas « oublier » les liaisons entre le mini-problème que l'on traite, et les responsabilités politiques qu'il implique. L'expérience de l'ARAU nous a, en tous cas, montré combien il importe, dans les luttes urbaines, de toujours indiquer les solutions de rechange. C'est peut-être dans la définition de ces solutions qu'on peut donner l'impression d'être passéiste, parce qu'en fin de compte, il n'y a pas tellement de choix...

Maurice Culot — Je reviens à la fameuse maison de la Place du Jeu de Balle : bien sûr elle ne présente pas d'intérêt « en soi », mais quand on la situe dans le contexte d'une bataille, on comprend qu'il était indispensable de la défendre, et même de vanter ses qualités de maison du 17^e siècle : c'est tout le machiavélisme des comités d'action...

Pierre Got — Machiavélisme ou confusion ? Il ne faut pas oublier non plus que la composante sociale des comités dépend étroitement du quartier qu'ils recouvrent. Ce clivage est très net à Tournai. Certains groupements sont à dominante bourgeoise parce qu'ils concernent des quartiers bourgeois. L'inverse existe également. La dimension politique de leur action est liée à cette réalité. Dès lors notre engagement au sein de ces groupes devrait dépendre moins de l'importance des problèmes soulevés que des potentialités politiques. Cette « discrimination » volontaire me semble être un préalable indispensable à toute radicalisation des luttes urbaines.

Jacques Aron — Prenons un autre exemple, celui de l'opération de la rue des Renards, repeinte par ses habitants. C'est certainement sympathique, mais si l'opération s'arrête là, elle risque de n'avoir aucune portée politique. Si par contre on montre pourquoi le quartier est traité comme il l'est, et pourquoi dans le cadre des dépenses publiques, il n'y a pas place pour l'embellissement de quartiers populaires, alors je crois que c'est utile. Car il ne s'agit évidemment pas de parler à tout propos et hors de propos de l'ITT ou des multinationales...

Jacques Vanderbiest — Je suis tout à fait d'accord avec Aron que l'opération « peinture » aurait été sans valeur, si elle n'avait été entreprise par des gars qui ont compris un certain nombre de données politiques, et qui y répondent d'une certaine manière. A mon sens, ce qui est important dans tout cela, c'est une nouvelle optique, une nouvelle manière d'aborder les problèmes, et qui est à contrepied de l'approche qu'en font par exemple les types de l'ITT avec leur tour translucide.

Jacques Moins — Je ne critique pas du tout cette interprétation de Vanderbiest, encore qu'il faille bien voir qu'il s'agit d'une « très longue marche ». Mais le machiavélisme de certains animateurs de comités est-il compris par le grand public ? On peut s'interroger.

Christian Vandermotten — Je reste perplexe devant le paradoxe résultant des propos de Schoonbrodt. D'une part, il souligne que le critère décisif des luttes urbaines c'est le pouvoir, et d'autre part il estime que les comités ne peuvent dévoiler devant les habitants certaines liaisons avec le pouvoir, certaines responsabilités politiques. Comment sortir de cette contradiction ?

René Schoonbrodt — Eh bien, cette contradiction, que je vois comme vous, ne me gêne pas dans l'action quotidienne. On ne peut tout résoudre à la fois.

Marguerite Mertens — Pour ma part, je voudrais encore dire que les comités de quartier représentent quelque chose de nouveau, dans la mesure où grâce à leur action les citoyens concernés par un projet urbain refusent désormais de se laisser imposer la politique du fait accompli, du moins en matière d'habitat. Si les comités ne mettent pas en péril le pouvoir économique, ils bousculent les élus. Cela m'apparaît comme un net progrès. Mais je n'en oublie par pour autant que le chemin à parcourir est encore long et qu'il ne sera pas linéaire. Peut-être sommes-nous un peu trop impatients...

Rosine Lewin — Trop impatients ? Trop exigeants ? Pas assez critiques ? Sans doute l'unanimité ne se sera pas faite ici sur les limites que connaissent les luttes urbaines. Et sans doute ne peut-on « tout résoudre à la fois ». Néanmoins cet échange de vues aura, je pense, et je vous en remercie au nom des Cahiers marxistes, permis d'éclairer à quelles conditions les luttes des comités d'habitants peuvent devenir le prélude à l'organisation spatiale de nouveaux rapports sociaux. Le rôle du mouvement ouvrier, l'intervention des forces politiques m'apparaissent comme les conditions indispensables pour donner aux luttes urbaines la dimension qui leur fait encore défaut.

Les Cahiers marxistes
invitent leurs lecteurs

JEUDI 27 MARS A 20 HEURES

à une

rencontre-débat

sur le thème

**LUTTES URBAINES,
LUTTE POLITIQUE**

au siège de la Fondation J. Jacquemotte,
18 - 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

Brève bibliographie sur l'urbanisme

Parmi les ouvrages consacrés récemment à l'urbanisme, nous avons retenu les titres suivants.

De caractère général et d'une lecture aisée :

La Conquête de Paris, par Marcel Cornu (Editions du Mercure de France) retrace la succession des pouvoirs qui ont modelé la capitale française, et *Ville et révolution*, par Anatole Kopp (Paris 1967), relatant les débats passionnés sur l'architecture et l'urbanisme qui suivirent la Révolution d'Octobre, analysant le mouvement moderniste dans les années 25-35 en URSS.

L'anthologie de textes sur l'urbanisme, constituée par Françoise Choay sous le titre *Urbanisme : utopies et réalités* (Paris 1965) est passionnante et a rapidement pris rang parmi les ouvrages fondamentaux sur le sujet. On lira aussi avec intérêt, du même auteur, un article moins développé mais plus récent repris dans l'ouvrage collectif *Le sens de la ville* (Paris 1972).

D'un abord plus difficile, quelques ouvrages théoriques, parfois controversés, mais plongeant au cœur des problèmes les plus actuels :

La question urbaine de Manuel Castells (Maspero 1973)

et de Henri Lefebvre, *La pensée marxiste et la ville* (Casterman 1972)

Le droit à la ville (Anthropos, Paris 1968).

Parmi les recherches menées à l'initiative du Parti communiste français :

Urbanisme monopoliste, urbanisme démocratique (Centre d'études et de recherche marxistes, Paris 1974).

Le Colloque de Grenoble *Pour un urbanisme* (N° spécial de La Nouvelle Critique, Paris 1974).

Sur les problèmes fonciers liés au développement urbain :

Christian Vandermotten : *Le marché des terrains à bâtir dans la région bruxelloise* (Editions de l'U.L.B.).

Jacques Aron : *Théorie et pratique de la spéculation foncière* (Editions de la Fondation Jacquemotte, Bruxelles 1973).

Le dossier du Quartier Nord, gros ouvrage qui vient d'être présenté à la presse et qui retrace l'histoire d'un scandale (s'adresser à Albert Martens, 257, chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles).

Signalons aussi de

Jean Remy et Liliane Voyé : *La ville et l'urbanisation* (Gembloux 1974) ainsi que le numéro spécial de la revue « Contradictions » consacré aux luttes urbaines à Bruxelles (le premier a fait l'objet d'une critique dans les CM de mai 1974 sous la signature de Michel Godard, le second dans les CM de novembre 1974 sous la signature de C. Vandermotten).

Ont paru dans les Cahiers marxistes :

Jacques Moins : *Action urbaine* (N° 19, oct-déc. 1973).

Jacques Aron : *Le capitalisme et la ville* (N° 2, juillet 1969).

L'urbanisme bruxellois ou la confusion entretenue (nouvelle série, N° 1, janvier 1974). La parution du plan de secteur rend à cet article toute son actualité.

F. Engels, le logement social et les luttes urbaines (nouvelle série, N° 3, mars 1974).

Nous sommes à la disposition des lecteurs qui souhaiteraient recevoir une bibliographie plus détaillée.

Le désordre aliénant de nos villes

Dans le cadre d'une vaste enquête sur « la ville », l'hebdomadaire communiste italien « Rinascita » a interrogé Giancarlo De Carlo, professeur d'urbanisme à l'Institut universitaire de Venise, celui-là même qui, le 23 novembre dernier, concluait brillamment le colloque organisé à Louvain-la-Neuve sur le thème « Le milieu urbain en question ». Nous reprenons ci-après quelques extraits de l'interview de « Rinascita » (1).

R. — ... A mon avis, on vit mal dans nos villes. On vit mal parce que nos villes sont désordonnées : les vieux centres sont engorgés par les autos, les quartiers périphériques, très désordonnés, se sont développés sous l'effet de la spéculation et non sur la base de plans conçus dans l'intérêt général.

De Carlo. — Tu as insisté beaucoup dans ta question sur le « désordre » de la ville contemporaine et c'est justement à partir de ce point là que je voudrais insérer tout de suite mes réponses dans un cadre plus général. Je crois qu'il faut distinguer deux types de désordre : l'un que j'appellerais « non institutionnel » et l'autre que je qualifierais au contraire d'« institutionnel ». Une fois établi que l'organisation du territoire est toujours la représentation de la volonté des groupes qui détiennent le pouvoir de décision, on peut dire que le premier type de désordre naît de phénomènes antagonistes d'appropriation populaire qui s'opposent à ces décisions, les contredisent et parfois, parviennent à les dénaturer, voire à les renverser. Le second type de désordre (celui que nous avons appelé institutionnel) naît de phénomènes d'abus dont les protagonistes sont les forces mêmes qui se sont attribué le pouvoir de décision, il naît de la transgression des règles par les forces mêmes qui les ont imposées.

(1) Rinascita du 17 mai 1974.

Le premier type de désordre est salutaire, libérateur et créatif; le second type de désordre est pathologique, écrasant, destructeur. Je crois que cette destruction constitue la clé qui permet de lire « l'histoire » de toute configuration urbaine et de mesurer en termes exacts la décadence de la cité contemporaine.

— Pourquoi la ville d'aujourd'hui est-elle devenue quasi inhabitable ?

Ce n'est pas tellement parce qu'elle a trop grandi (les petits centres souffrent des mêmes maux que ceux qui affligent les métropoles les plus démesurées) mais parce que les possibilités de « désordre non institutionnel » ont été éliminées et que les manifestations de désordre institutionnel se sont au contraire multipliées.

Ce processus régressif est relativement récent; la ville en a subi les premiers effets quand on a commencé à la concevoir et à l'organiser comme si elle était un instrument de production, comme si elle était constituée d'un ensemble de parties distinctes, reliées mécaniquement, selon une logique linéaire caractéristique des mécanismes simples. La ville, au contraire, a toujours été (et malgré tout demeure encore) un organisme articulé qui reflète et matérialise le cadre des réalités, des aspirations et des conflits de la société. C'est pourquoi on ne peut ni l'interpréter, ni la transformer sans se référer à une logique complexe. Tous les pouvoirs poursuivent le mirage d'une ville parfaitement adaptée aux exigences de la production. (...) La ville pourtant a été quelquefois (et devrait être) le contraire. L'opposé d'un système linéaire ordonné, à la merci des explosions de désordre du pouvoir.

R. — Précisément. Jusqu'à présent, tu as parlé d'un modèle linéaire que tu considères comme erroné. Cela nous mène à la question des modèles. Je n'ai pas l'intention de te demander quel est ton modèle de cité. Je voudrais seulement te demander si en opposition au type de ville qui a été décrit, tu peux indiquer une ville au moins partiellement différente dans ses bases et ses lignes de développement.

De Carlo. — Tu as raison de ne pas me demander un modèle parce que je ne pourrais en aucun cas t'en décrire un. Un modèle est en substance la formalisation d'une théorie, et en urbanisme (discipline qui traite de relations entre configurations spatiales et comportements individuels et sociaux) les théories n'ont jamais cours même si elles se voient trop souvent formulées. Les phénomènes territoriaux et urbains sont des processus riches de variables infinies échappant à toute codification abstraite et le plus souvent même pas imitables artificiellement.

C'est pourquoi la seule référence concrète que l'on puisse utiliser pour l'interprétation ou l'intervention relatives à une situation territoriale ou urbaine n'est pas un modèle mais une méthode.

Je peux donc seulement te parler d'une méthode, mais, avant de le faire, je voudrais encore ajouter quelque chose sur la ville contemporaine. Cela me permettra de répondre avec plus de concision à ta question.

Sur quoi l'application d'une logique linéaire dans l'interprétation et dans l'intervention urbanistes a-t-elle débouché ? Sur la ville spécialisée.

La ville a toujours été mélangée; c'était justement ce mélange

qui, plus que tout autre caractéristique, la distinguait de la nature et de la campagne. C'est seulement à une époque relativement récente (dans l'aire de la culture occidentale — c'est d'elle que je parle; pour les autres aires culturelles il faudrait faire un discours à part) que le mélange a commencé à se diviser. Aujourd'hui la ville a un centre et une périphérie; elle a même beaucoup de centres (c. historique, c. des affaires, c. commercial, c. administratif, c. récréatif...) et beaucoup de périphéries (de première, deuxième, troisième... catégories). Elle a beaucoup de zones consacrées à la production : industrie lourde, industrie légère, artisanale... Elle a beaucoup de quartiers résidentiels, bien adaptés quantitativement et qualitativement aux niveaux économique ou bureaucratique des groupes sociaux qui les habitent. Chacun des secteurs que j'ai énumérés — (et qui souvent en contient d'autres également impénétrables) constitue un ghetto, lié aux autres ghettos seulement par des liens purement fonctionnels.

Voilà donc le résultat de la spécialisation urbaine : un univers « ségrégationnel » qui renforce et institutionnalise en termes spatiaux les processus de parcellisation de la vie humaine et de congélation de la dynamique sociale qui se manifestent déjà dans l'organisation de la production. La ville contemporaine tend toujours plus à assurer l'idiote « simplicité » de la chaîne de montage. Dans chaque secteur urbain, l'existence est éloignée de la conscience (perception et usage) de l'ensemble urbain; et même les déplacements d'un secteur à un autre sont des mouvements forcés, canalisés dans les conduits aveugles où s'entassent les navetteurs.

Qui tire profit de cette opération féroce par laquelle l'homme devient étranger à sa propre ville ? Comme dans l'organisation de la production : c'est celui qui impose la division pour augmenter son profit, ses revenus, son plaisir, son prestige, son pouvoir.

Qui en paie le prix ? Tout comme dans l'organisation de la production, c'est celui qui à travers la « division » est exploité, exclu, réprimé. Exactement comme dans l'organisation de la production. Avec la seule différence que la division de la ville a un caractère de stabilité plus solide que la division du travail. La reconversion d'une configuration urbaine est nécessairement plus lente (du moins en termes potentiels) que la reconversion d'une structure productrice. Une configuration urbaine, une fois matérialisée est quasi irréversible. C'est pourquoi le désastre sera immense si la ville continue à dégénérer sur la pente qui est la sienne actuellement : le modèle d'aliénation totale proposé par le capitalisme atteindra son expression la plus « raffinée » et sa plus haute capacité de résistance.

Si maintenant tu renverses les éléments de ma rapide description, tu trouveras tu peux recueillir les rudiments de la méthode que l'urbanisme devrait appliquer selon moi. Je ne suis pas pour l'abandon de la ville parce que je crois que la ville a été et peut rester le lieu où se sont multipliées les occasions de socialisation et donc le lieu où les conflits sociaux ont le plus de chances de se manifester et de se résoudre dans le sens de l'accroissement du patrimoine des libertés humaines. Je suis donc pour la généralisation de la condition urbaine à tout le territoire et je crois que cet objectif peut être atteint non par un débordement inconditionné des zones bâties mais plutôt par une accessibilité équivalente et partout égale aux avantages de la ville.

Parmi toutes les divisions croissantes auxquelles il faut remédier, la plus urgente (parce qu'elle contient et symbolise toutes les autres) est celle qui sépare le centre de la périphérie.

La périphérie c'est l'horreur véritable de la ville contemporaine : c'est le lieu où l'ordre et le désordre institutionnel atteignent le plus haut degré de répression et d'écrasement, où la ségrégation et l'exclusion des classes populaires est presque parfaite, où s'effectue le drainage de tous les restes d'énergie humaine pour alimenter le profit et le pouvoir de ceux qui contrôlent les décisions sur l'utilisation du territoire.

Marx opposait l'idiotie de la vie dans les campagnes à l'intelligence de la vie au sein de la ville pour mettre en relief la condition d'aliénation des masses prolétaires alors confinées le plus souvent dans leurs enclos ruraux. Mais les configurations urbaines auxquelles Marx faisait référence n'avaient pas encore engendré les couronnes périphériques qui se sont formées au cours des trois derniers quarts du siècle.

S'il les avait connues, il aurait certainement décrit une troisième condition : celle de « l'atrocité de la vie en périphérie » où l'aliénation a atteint des niveaux qui n'ont pas de correspondant dans la campagne la plus isolée.

Assurément, l'abolition de la propriété privée du sol est la prémisses indispensable à l'application d'une politique urbaniste qui vise à rétablir un rapport libre, juste et équilibré entre société et territoire. (C'est tellement évident que continuer à le proclamer entre nous revient à produire un gargouillis de fausse conscience.) Toutefois, l'abolition de la propriété privée du sol est la condition nécessaire mais pas du tout suffisante. La conquête de l'entière disposition du sol par la collectivité doit s'accompagner d'une nouvelle manière d'utiliser le sol fondée sur la répartition égalitaire des avantages territoriaux et urbains, sur la recomposition de nouveaux types d'organisation non sélectifs et non parcellisants, sur la formation de nouvelles configurations (spatiales) dépouillées des symboles académiques de l'écrasement et imprégnées des valeurs dont les classes prolétaires sont porteuses, sur la participation aux décisions de n'importe quel groupe social de manière à empêcher la cristallisation de situations de pouvoir.

J'ai donc ajouté, indirectement, plusieurs autres connotations à la description de la méthode que j'avais laissée en suspens à la suite d'une de tes questions. A propos de cette méthode, je voudrais encore ajouter qu'elle me semble non seulement légitime mais encore réaliste; même si l'on doit opérer dans un pays dominé (comme le nôtre) par l'économie capitaliste.

Je veux dire ceci : même si l'on doit agir dans une zone où domine l'exploitation du sol par le capital, l'action urbaniste n'a pas de possibilité de mouvement sinon à l'intérieur de son propre périmètre superstructurel. Je crois que toutes les modifications introduites dans la superstructure, si elles sont orientées vers une transformation politique et sociale radicale produisent des causes matérielles qui finissent par agir en retour sur les structures et les poussent à se transformer à leur tour.

[Traduction F. Carpinelli]

La crise de l'enseignement de l'architecture

Deux mille étudiants fréquentent les établissements — de l'Etat, de la Province ou des Communes — qui forment des architectes. Ces établissements issus des Ecoles des Beaux-Arts ont toujours été considérés comme les parents pauvres de l'enseignement supérieur. C'est d'ailleurs pourquoi certaines universités, usant de leurs privilèges, ont créé un diplôme hybride d'ingénieur-architecte qui par sa seule origine a immédiatement surclassé celui d'architecte dans toutes les administrations et les fonctions officielles.

Le classement projeté de l'enseignement de l'architecture dans l'enseignement supérieur tel qu'il est organisé par une loi de juillet 1970 devrait mettre fin à cette discrimination. Ce classement n'est pourtant pas encore acquis et la rotation accélérée de nos ministres de la Culture — cinq titulaires en cinq ans — n'y est sans doute pas étrangère.

Et puis, deux mille étudiants, ne pèsent probablement pas très lourd face à d'autres groupes de pression.

Si l'on songe à l'ampleur de la tâche qui attend les architectes de demain, l'existence d'un enseignement de niveau élevé, combinant le développement des facultés créatrices et des connaissances accrues et disposant pour le surplus de moyens financiers suffisants, est parfaitement fondée.

Mais s'il est urgent de réformer les structures de cet enseignement, encore faudrait-il savoir quel type d'architecte il convient de former et quel rôle il peut espérer remplir. Or, dans ce domaine rien n'est moins clair.

Le rôle social de l'architecte dans la production du domaine bâti est devenu de plus en plus secondaire. Le rapport privilégié de

l'architecte avec le particulier désireux de se procurer un logement adapté à son usage tend à disparaître. Seule une petite minorité y trouve encore le moyen de réaliser une construction qui la satisfasse pleinement. La plupart de ceux qui tentent de résoudre leur problème de logement par l'accession à la petite propriété individuelle, se contenteraient volontiers d'une habitation type — à condition d'y changer quelques détails pour la « personnaliser » — et ne comprennent pas pourquoi la loi leur impose l'aide d'un architecte pour cette tâche. Malgré le déclin du rapport de l'architecte avec son client, le mythe d'une profession libérale et humaniste persiste.

Or, dans la réalité, la plus grande partie de la production passe par le capital de promotion ou les pouvoirs publics. Le bâtiment se réduit alors de plus en plus à une marchandise avec le dépérissement de toutes les valeurs traditionnellement attachées à l'architecture.

La mission de l'architecte se réduit à masquer la pauvreté de contenu par un habit à la mode. Un récent concours public auquel les architectes français se sont opposés s'adressait directement aux entrepreneurs en précisant dans son règlement : « *L'appel d'offre concerne les groupements d'entreprises aidés par les architectes pour la partie architecturale des façades* » !

Ce décor, auquel l'architecture se réduit de plus en plus, est apparemment emprunté aux formes élaborées par les plus grands architectes modernes. Nous développerons plus loin ce point très important et les réactions qu'il suscite. Remarquons dès à présent que si cet emballage d'une architecture morte devait prendre demain d'autres formes, rien de fondamental n'en serait transformé pour autant.

Lorsque l'architecte travaille ainsi pour un promoteur, sa dépendance est totale vis-à-vis de lui. L'Ordre des architectes dans son règlement de déontologie a beau l'obliger à agir dans l'intérêt du futur acquéreur qu'il devrait considérer comme son véritable client, une telle fiction s'écroule devant les faits.

On conçoit que les étudiants en architecture n'éprouvent pas grande joie à l'idée d'entrer dans un tel système.

Le professeur expérimenté est celui qui travaille dans les conditions que nous avons décrites, quelle que soit par ailleurs son action pour tenter de modifier ces conditions. Comment en serait-il autrement ? Seule l'étiquette de « travailleur indépendant » masque la similitude de sa situation avec celle de n'importe quel salarié.

Dans la mesure où l'on a entretenu le mythe qui fait de l'architecture le produit de l'activité des architectes, on peut comprendre que les étudiants se sentent par avance coupables ou accusent leurs aînés de tous les péchés de la création architecturale. Les programmes de travaux pratiques sont refusés et ce refus débouche d'autant plus facilement sur un discours sur l'architecture ou sur la société que les étudiants sont peu formés à la connaissance des matériaux et des techniques qui seront toujours à la base du langage architectural. C'est dans ce climat que se sont développés des courants de pensée qui s'attachant aux phénomènes les plus superficiels risquent de mener les étudiants et futurs architectes dans des impasses. Nous tâcherons d'en énumérer quelques-uns.

Le premier est un mouvement passéiste qui se nourrit d'une analyse tronquée de l'architecture moderne généralement qualifiée

de fonctionnaliste. Cette architecture s'est élaborée entre 1920 et 1935 à un moment où les nécessités d'une production architecturale de masse rendaient impérieuse l'adaptation des formes aux nouvelles techniques issues du développement même du capitalisme. Dans le même temps, l'Europe était traversée d'un immense espoir de transformations sociales dont l'imminence paraissait confirmée par le succès de la Révolution d'Octobre.

« On ne peut oublier que l'architecture moderne naissante était étroitement liée à l'épanouissement du mouvement ouvrier, où elle puisait son idéal futur, l'espérance de voir jaillir dans une société socialiste un art communautaire. » (1). Certes, ce mouvement plein de promesses mais aussi de contradictions va se trouver de plus en plus dépouillé de ses aspects progressistes après la venue au pouvoir d'Hitler, le départ pour les Etats-Unis de nombre de ses architectes les plus éminents, l'isolement de l'Union soviétique. Ainsi s'explique sans doute le fait qu'un mouvement qui suscita l'enthousiasme des architectes les plus révolutionnaires soit tenu pour responsable d'une production actuelle qui n'en a gardé que l'apparence et encore...

Pourtant, le grand mérite de ce mouvement ne doit-il pas être encore médité aujourd'hui, celui d'avoir ôté à l'architecture le masque hypocrite dont elle s'affublait.

« Ceux de ma génération ont connu ce cauchemar d'être élevés parmi des êtres à l'intelligence obscurcie qui jouaient avec les éléments organiques de l'architecture comme des enfants avec des boîtes de construction, qui superposeraient colonnes et arcs, frontons et corniches sans aucune raison, sans aucun lien, sans aucune conséquence et qui s'entêtaient, comme seuls les fous peuvent s'entêter à mettre par-dessus ces incohérences des femmes nues et des fleurs ! C'est l'horreur d'un tel cauchemar, et l'horreur de ces chairs veules de femmes, et la stupidité de ces fleurs, c'est l'horreur de cette pratique et l'effroi d'un tel avenir pour nous-mêmes qui nous a jetés aux portes et aux fenêtres pour crier après la raison afin qu'elle nous délivrât. » (2)

Cette architecture nouvelle, débarrassée de tout ce fatras d'ornements était une architecture ouverte capable de prendre toutes les significations que ceux qui s'en serviraient réussiraient à lui donner.

L'exigence d'une architecture moralement transparente qui soit l'expression de son contenu reste actuelle.

Quels sont les autres courants qui influencent les étudiants ?

La tentation d'une architecture, qui, sortant résolument des sentiers battus, se veut provocante. Surestimant l'influence architecturale sur le comportement humain, elle ne dépasse généralement pas la recherche formelle excentrique.

D'autres, conscients de l'obstacle que toute construction, par sa seule présence, oppose au changement, à l'évolution des besoins, cherchent une architecture plus souple, adaptable. Sans que cette recherche soit dénuée d'intérêt, il serait erroné d'y voir un moyen important de transformation des conditions d'existence. Le pouvoir d'agir sur la société ne doit pas être confondu avec la possibilité de se servir d'un jeu de construction.

(1) R. Braem. Revue A. Janvier 1974.

(2) H. Van de Velde. Formules d'une esthétique moderne.

Certains, enfin, souhaiteraient voir les formes de l'architecture refléter les contradictions de la société. Cette conception exprimée par l'architecte américain R. Venturi dans son livre : « *De l'ambiguïté en architecture* » a suscité surtout un intérêt théorique. Les œuvres qu'elle a inspirées sont très sophistiquées.

Par sa recherche d'une architecture contradictoire, Venturi s'oppose lui aussi à l'architecture fonctionnaliste accusée d'avoir voulu créer artificiellement une société ordonnée. Opposer les vertus du désordre à un ordre qui serait aliénant sans se référer au contenu social de l'architecture est une démarche idéaliste dont Venturi lui-même a involontairement démontré les limites. Admirateur du Pop Art qu'il oppose aux « rêves guidés d'ordre pur » des architectes qu'il combat, Venturi s'est fait le chantre enthousiaste de Las Vegas, sans se rendre compte que sa spontanéité n'est que la spontanéité de la ville la plus factice d'une société corrompue. Ordre ou désordre : une impasse de plus.

L'architecte s'effaçant devant les vertus d'une soi-disant spontanéité répond à l'architecte ordonnateur tout puissant mais ne vaut guère mieux !

La crise de l'enseignement prend un aspect plus dramatique avec le refus de certains étudiants d'exercer leur métier de quelque façon que ce soit dès l'obtention de leur diplôme. Pour éviter ce véritable suicide professionnel et offrir une alternative qui dépasse la contestation formelle, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici les notions marxistes de structure économique et de superstructure idéologique.

Bouleversant la philosophie de l'histoire, Marx arrachait les idées à la sphère autonome dans laquelle elles paraissaient évoluer pour les mettre en relation avec la structure économique de la société. Cette structure est constituée des rapports que les hommes nouent dans la production dans un état donné du développement des instruments de production. A cette structure correspond une superstructure. C'est l'ensemble des formes politiques, juridiques, idéologiques, artistiques. En un mot, la conscience sociale. A ce niveau se reproduisent les conflits qui émanent des rapports conflictuels de production. Ces conflits opposent ceux qui luttent pour établir d'autres rapports sociaux à l'idéologie dominante, conservatrice, masquant le caractère véritable des rapports de production.

La détermination des idéologies par la structure économique ne leur confère nullement un rôle passif. Au contraire, la modification de la structure économique se trouve accélérée ou retardée par la lutte des idées, par le degré de conscience des individus, le propre de cette conscience étant de se projeter par la pensée au-delà des limites imposées par l'état présent des rapports de production. Toutefois, l'interdépendance de la superstructure et de la structure est telle que la réalisation pratique, concrète, de certaines solutions entrevues nécessitera inévitablement un bouleversement préalable des rapports de production.

« Pour abolir l'idée de la propriété privée, l'idée du communisme est tout à fait suffisante. Pour abolir effectivement la propriété privée, il faut une action communiste effective... Nous devons considérer comme un véritable progrès d'avoir acquis la conscience du caractère limité de ce mouvement historique et de son but, en

même temps qu'une conscience qui va au-delà de ce mouvement. » (3).

On peut dire ainsi que contrairement à une compréhension schématique du marxisme qui considérerait qu'aucun progrès de la conscience n'est possible avant le changement des rapports de production, ces rapports, les instruments de production et la superstructure idéologique se développent en même temps et s'influencent réciproquement.

Il est temps, après ce détour, de retrouver notre propos initial.

En architecture également, des conceptions cherchent à naître qui nient les limites que leur imposent les rapports actuels de production. Un exemple le fera mieux comprendre.

Un colloque réunissait en novembre 1974, à Louvain-la-Neuve, quatre cents personnes pour débattre des problèmes soulevés par deux bâtiments récemment construits en Hollande. L'un d'entre eux est le siège administratif d'une compagnie d'assurances d'Apeldoorn : « Centraal Beheer ». C'est l'immeuble de bureaux, hiérarchisé, impersonnel qui y est remis en question.

Expérience prodigieuse immédiatement récupérée par la direction qui base sa publicité sur l'audace de cette conception. Peut-être même son chiffre d'affaires s'en trouve-t-il accru. Mais en même temps des relations de travail nouvelles sont mises à l'épreuve tandis qu'apparaissent clairement les obstacles qu'elles trouvent dans le maintien réel d'une hiérarchie.

Herman Herzberger, l'architecte du « Centraal Beheer » s'exprime ainsi : « *Actuellement, l'architecture ne peut trouver sa raison d'être qu'en fonction de son apport démontrable à l'amélioration des conditions de vie de l'homme. L'architecture n'a jamais été véritablement humaine ! Pyramides, temples, cathédrales et palais étaient des instruments destinés à la domination de l'homme plutôt qu'à sa libération. L'œuvre des architectes a été, durant toute l'histoire de l'humanité, utilisée plutôt à la glorification et à la célébration de quelques privilégiés qu'à l'amélioration des conditions de vie pour tous.* »

Il n'est sans doute pas exagéré de dire que la recherche architecturale porte déjà ici sur les formes d'une société autogérée telle qu'il n'en naîtra qu'en régime socialiste.

Comme le montrait admirablement Marx, c'est bien le conflit entre les possibilités énormes des forces productives et le caractère rétrograde des rapports de production qui apparaît ici.

Que ce conflit se traduise dès aujourd'hui est inévitable. Avec la possibilité du changement surgit son besoin. L'architecture entre bien parmi ces « formes idéologiques sous lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le mènent jusqu'au bout. »

Ainsi se trouve tracée, nous semble-t-il, une voie pour la recherche et dans les circonstances les plus favorables pour l'engagement professionnel de l'architecte, entre le renoncement, la fuite dans le passé, ou dans un avenir d'architecture-fiction.

Mettre ses compétences au service du changement réel des conditions d'existence de la majorité des travailleurs.

Sans arrogance et sans humilité inutile.

(3) K. Marx. Manuscrits de 1844.

L'architecture belge en quelques livres

La transformation brutale de nos villes, la destruction de quartiers entiers, les menaces de nouvelles démolitions ont provoqué une réaction qui s'accompagne d'un intérêt accru pour notre architecture.

L'année 1975 a été décrétée année européenne du patrimoine architectural et le ministère de la Culture poursuit dans ce cadre la parution d'un inventaire complet du patrimoine monumental de la Belgique qui comportera trente volumes (1). Ces ouvrages, bien illustrés, accompagnés de cartes sont de bons guides pour partir à la découverte de trésors d'architecture souvent méconnus et qui englobent jusqu'aux réalisations les plus récentes.

Il est heureux qu'il en soit ainsi, car s'il ne se renouvelait pas, notre patrimoine architectural serait-il autre chose que le témoignage d'une culture morte ?

L'inventaire ne doit être que le premier pas vers une politique active de défense du passé et de promotion d'une architecture moderne de qualité. Certaines villes d'ailleurs n'ont pas attendu 1975 pour mettre leur cadre bâti en valeur. C'est ainsi que le Syndicat d'Initiative d'Audenaerde, par exemple, est l'éditeur d'un remarquable répertoire photographique (2).

L'heure semble aussi avoir sonné de dresser le bilan des réalisations d'un passé plus récent. Les expositions organisées par les Archives de l'Architecture Moderne (3) ont connu un vif succès. L'attrait du Musée Horta (4) ne se dément pas. La Société Centrale d'Architecture de Belgique, à l'histoire de laquelle V.G. Martiny vient de consacrer une étude (5) célébrait son centenaire en exposant de nombreux dessins d'architectes belges (6).

(1) Ont paru à ce jour : Louvain 900 F; Nivelles 745 F; Liège 925 F. En préparation : Namur, Mons, Tournai.

(2) *Historische huisgevels te Oudenaarde* — 350 F.

(3) La liste complète des catalogues disponibles peut être obtenue au siège de l'association, 4, rue Paul Spaak, 1050 Bruxelles. Signalons entre autres : A. Pompe et l'effort moderne en Belgique de 1890 à 1940, 300 F; Bruxelles 1900, 250 F.

(4) 25, rue Américaine à Bruxelles.

(5) V.G. Martiny — *Histoire de la S.C.A.B.*, 300 F.

(6) *Architecture, Art du dessin ?* 250 F. Cet ouvrage ainsi que le précédent peuvent être obtenus au siège de la S.C.A.B. 3, rue Ravenstein, 1000 Bruxelles.

On pourrait toutefois se demander si les ouvrages documentaires que nous avons mentionnés jusqu'ici font progresser la connaissance de ce qu'est réellement l'architecture par-delà l'apparence des formes extérieures.

Réduire l'architecture à un catalogue de façades, c'est se condamner à ne rien y comprendre.

Le premier ouvrage à avoir considérablement élargi le champ de la recherche accompagnait une exposition organisée en 1971 à la Bibliothèque Royale : *La Construction en Belgique 1945 - 1970* (7).

Accordant une large place à la lutte des idées et à son expression au travers de l'architecture, l'ouvrage montrait en même temps combien la réflexion sur le sujet doit encore être approfondie. Peut-être est-ce pour cela que l'un des auteurs s'est attaché à convaincre un courageux éditeur de publier des ouvrages théoriques. Le premier tome de cette nouvelle collection : « *Système logique de l'architecture* » (8) est paru. Malheureusement, ce livre, malgré son intérêt, néglige les aspects économiques et sociaux et comme le note dans sa préface G. Békaert, la théorie, dans ces conditions « ne sort pas de la sphère idéaliste qui autorise encore, dans la pratique, toutes les conclusions imaginables, même les plus absurdes ».

La synthèse la plus récente, P. Puttemans l'a tentée dans son « *Histoire de l'architecture en Belgique de 1800 à nos jours* » (9).

Panorama ambitieux. L'auteur y retrace la naissance d'une architecture de la bourgeoisie belge s'appropriant toutes les formes du passé pour les refondre et ouvrir de ce fait la voie à un art original qui connaîtra une brève floraison au début de ce siècle. La première guerre mondiale, la poussée du mouvement ouvrier sonneront le glas de cette architecture. Qui peut encore s'offrir ces ornements qui nécessitaient une main-d'œuvre artisanale abondante et peu coûteuse ? La nostalgie de cette disparition se traduit dans un dessin célèbre d'Antoine Pompe : l'architecture d'avant 14 y figure comme un arbre aux fruits abondants, celle d'après 18 est réduite au squelette de ses branches décharnées.

Beaucoup d'architectes s'attaquent vaillamment aux problèmes nouveaux et la Belgique s'illustre par quelques cités-jardins remarquables. Les besoins sont énormes, les moyens limités pour les résoudre. Les symboles de l'architecture passée sont démonétisés. L'austérité des formes est sublimée par un nouveau système esthétique. S'il produit quelques remarquables réussites, sa faillite s'affirme de plus en plus dans les bâtiments publics et son dépouillement quelques fois exalté par l'imagination d'un créateur, se dégrade peu à peu en une expression d'indigence. La crise n'éclatera pourtant qu'après 1945.

L'idéologie fonctionnaliste, privée de son contenu social, est entièrement récupérée pour servir d'alibi à une production architecturale qui cache mal son seul but : le profit. Cette partie de l'ouvrage était beaucoup plus difficile à écrire. Manquant de recul, profondément engagé lui-même dans la crise de conscience de l'architecture actuelle, Pierre Puttemans trahit à plusieurs reprises son embarras. Mais à défaut d'un exposé aussi clair que celui qui résume la période 1800 - 1940, l'auteur nous livre à chaud des réflexions qui aideront certainement l'historien de demain. Qui peut se permettre le luxe d'attendre pour y voir plus clair ?

J.A.

(7) B. Beekaert et F. Strauven — *La Construction en Belgique*, 500 F. En vente aux Archives de l'Architecture Moderne.

(8) C. Norberg-Schulz — *Système logique de l'architecture* — Dessart et Mardaga Editeur — 650 F.

(9) Edition Vokaer, 2.250 F.

Livres



Buchenwald

par Jean Fonteyne

L'idée est belle d'avoir, en hommage à la mémoire de Jean Fonteyne, réédité cet extraordinaire témoignage sur les camps nazis, paru dans « Le Drapeau Rouge » entre le 23 avril et le 4 mai 1945.

Cela s'intitulait alors : « Un reportage de Jean Fonteyne, rescapé de Buchenwald ». Trente ans plus tard, ce reportage conserve sa valeur comme document, comme réquisitoire, comme message de solidarité et de confiance dans l'avenir.

Ce n'est pas par piété qu'il faut lire ou relire ces pages lucides et sobres, rédigées « à chaud », mais parce qu'aujourd'hui encore elles aident à comprendre la mécanique nazie.

Alors qu'une certaine mode rétro tend à banaliser, à rendre familier le personnage du SS, le témoignage de Jean Fonteyne, par moments insoutenable même aujourd'hui, donne au fascisme sa vraie et tragique dimension. Et comme le rappelle le préfacier Maurice Bolle, cette dimension n'a rien de rétro...

R.L.

Un dossier sur la recherche scientifique

par M. Hotterbeex

C'est à un sujet brûlant et capital que la fédération liégeoise du PCB consacre une brochure-dossier, « La science, l'université et la recherche scientifique dans la

région liégeoise », que signe Marcel Hotterbeex.

L'initiative s'inscrit dans une volonté d'action politique en direction des couches de la population victimes de l'exploitation capitaliste, et souligne la nécessité de l'alliance étroite entre chercheurs scientifiques et classe ouvrière.

Actant l'aggravation d'une politique qui prend pour cibles les chercheurs et les universitaires, et qui affecte surtout la Wallonie, l'auteur montre l'importance prioritaire du développement économique régional, et dans cette perspective, le rôle dynamique dévolu à la recherche scientifique.

Mal aimée du pouvoir, parcellisée, privée de responsabilités, désignée comme fauteur de mille maux, assujettie de surcroît aux intérêts dominateurs des multinationales, la recherche scientifique trouvera une place créatrice dans une optique de croissance économique, à condition que la bataille pour la science devienne une bataille de masse. Cet objectif ambitieux mais réaliste exige un grand effort idéologique « tant en direction des intellectuels que de la classe ouvrière ».

Aux premiers, montre Hotterbeex, « il faut démontrer l'abandon du pouvoir capitaliste et sa volonté de réduire la science et les chercheurs à sa merci. Il faut éclairer l'avenir par la conception d'étapes en vue d'une société où la science ne servirait qu'au progrès de l'humanité ». A la seconde, « il faut démontrer l'utilité fondamentale de la science dans tout développement de notre société ».

Ce qui importe, c'est de « sortir la bataille des universités et des centres de recherche pour la projeter au niveau politique des masses ». La Wallonie dispose dès

à présent de la capacité créatrice de nombreux chercheurs, d'instruments d'application de découvertes scientifiques (industrie, main-d'œuvre, eau, etc.) ainsi que de structures techniques susceptibles d'assurer un développement régional. Ce qui manque, c'est un pouvoir politique qui ait la volonté et les moyens d'appliquer une politique progressiste.

Même si certaines notions utilisées dans cette brochure peuvent donner lieu à discussion, le dossier établi par Marcel Hotterbeex et édité par la fédération liégeoise du PCB mérite l'attention des démocrates.

R.L.

Marcel Hotterbeex : La science, l'université et la recherche scientifique dans la région liégeoise, un dossier de la fédération liégeoise du PCB - décembre 1974 - 16 pages.

Haro sur la Culture

par Claude Javeau

Publié aux éditions de l'Université de Bruxelles, préfacé par le professeur Henri Janne, cet ouvrage de Claude Javeau semble bénéficier du label de la respectabilité et même du conformisme académiques.

Il s'agit en vérité d'un recueil où se cotoient assez curieusement des études parues dans « Mai », dans la revue « Industrie » de la FEB, dans « Socialisme », et où figurent aussi des inédits. Un thème central : les liens entre culture générale et culture de masse.

Du charabia sociologique de rigueur chez les pairs de l'auteur (membre du conseil d'administration de l'Institut de sociologie de l'ULB), on ne trouvera pas trace ici. Le style est direct, d'une saveur souvent agressive. Claude Javeau a de surcroît des idées, qu'il développe tout au long de cette drôle d'anthologie, et qu'il répète même parfois.

« Il y a une culture qui se trouve en haut, qui appartient à la classe dominante. On s'efforce de la faire descendre pour la répandre dans le peuple. Mais le peuple a aussi sa culture ou plutôt ses

cultures. Et si on retournait le schéma de l'enculturation ? » demande Javeau en guise d'introduction.

Pour mieux « retourner » la culture, il entreprend de définir la culture générale. C'est un phénomène qui porte une date : « elle correspond au moment historique du triomphe de la bourgeoisie à l'ère paléotechnique ». La bourgeoisie, montre l'auteur, a colonisé la notion de culture pour asseoir son pouvoir politique. Aujourd'hui, la culture générale, c'est moins la culture des bourgeois que l'idée que la bourgeoisie se fait de la culture.

Quant à la culture de masse, il refuse de l'identifier à une quelconque « industrie culturelle », encore que la bourgeoisie lui ait assurément imposé un certain contenu; pour Javeau, la culture de masse est essentiellement une « manière d'exsudation » par laquelle les masses répondent aux conditions de vie du monde moderne.

Soulignant la continuité entre culture populaire et culture de masse (notamment par le biais de la chanson et de la danse), Javeau insiste surtout sur le lien dialectique qui unit culture générale et culture de masses. Et il débouche finalement sur une conception globale et dynamique de la culture, qui couvre la « générale » et celle qui « est en marche ». Il s'agit d'une culture qui « ne se porte pas comme une médaille sur la poitrine, mais bien comme une nourriture au creux de l'estomac ».

Chemin faisant, Javeau a réglé ses comptes avec « le bourgeois » ou « l'homme cultivé »; il en donne une image percutante, mais souvent démagogique. Par contre, l'éclairage qu'il donne de la notion de « récupération » est intéressant. Il est oiseux, montre-t-il, de la confiner dans le domaine culturel, comme si celui-ci était impénétrable aux mécanismes politiques et économiques. En fait, le concept, situé au point de rencontre du politique et du culturel, ne prend son sens que par rapport aux stratégies des divers groupes ou classes en présence.

Au total, des réflexions toniques et des idées qu'on aimerait analyser et discuter plus longuement qu'on ne peut le faire dans le cadre de cette rubrique.

R. L.

Claude Javeau : « Haro sur la culture » - collection Arguments et documents - Editions de l'ULB 1974 - 212 pages - 260 F.

Sociologie des intérêts culturels

par **A. Gryspeerdt**

On retrouve dans l'ouvrage d'Axel Gryspeerdt, qui axe sa recherche sur les intérêts culturels d'une population urbaine, quelques-unes des préoccupations de Claude Javeau, par exemple à propos de « culture populaire » ou « culture des travailleurs ». Mais l'approche est totalement différente : nous sommes en présence ici d'une étude sociologique classique (au départ, il s'agissait même d'une dissertation doctorale), avec ce qu'elle implique d'érudition, de références, d'étiquetages minutieux et parfois dérisoires. En tant que secrétaire général de la Fondation Travail-Université, René Schoonbrodt en souligne l'intérêt, pour « l'éclairage renouvelé qu'elle apporte sur la réalité socio-culturelle », et il a raison. Mais cet éclairage me paraît, je l'avoue, par moments assez tamisé par le charabia scientifique.

L'analyse de Gryspeerdt prend appui sur une enquête effectuée dans deux quartiers de Forest en

1970, et portant sur la pratique des loisirs et les types d'intérêts culturels. Les réponses au très ample questionnaire distribué font apparaître une nette inégalité culturelle au détriment des catégories ouvrières, des personnes âgées, des femmes. Elles confirment aussi l'existence de ce que l'auteur appelle, après d'autres spécialistes, des « constellations », ou regroupements d'intérêts culturels. Autrement dit, si le jardinage et le bricolage sont souvent jumelés, on constate à un autre pôle social, que la fréquentation des musées va de pair avec celle du théâtre, des concerts, avec le goût de la lecture et de certains films, avec l'abonnement à des journaux et périodiques, avec la sélection de programmes radiophoniques ou télévisuels. Que ces regroupements ou constellations soient liés au degré d'instruction des gens, à leur niveau de vie, et donc à leur appartenance de classe n'étonnera personne. Mais le facteur classe sociale, dont l'auteur souligne l'importance, n'est évidemment pas exclusif : la région où on habite, l'âge, le sexe aussi, ont un effet sur le comportement culturel. Les observations de Gryspeerdt sur les limites étroites de la « mobilité culturelle », et sur le rôle joué par la télévision à cet égard sont intéressantes. Elles prolongent la recherche très féconde qu'il avait menée dans un ouvrage précédent, intitulé « Télévision et participation à la culture ».

R.L.

Axel Gryspeerdt « Sociologie des intérêts culturels » — Editions Vie ouvrière — 250 pages, 1974.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

50 F